

MOHAMED LAAGAB
**«Les textes
d'application relatifs
au secteur de la
Communication sont
finalisés»**

P 16

APRÈS L'EXPLORATION PRÉLIMINAIRE POSITIVE
DU MINÉRAI DE LITHIUM

L'Algérie futur pourvoyeur de terres rares

L'Algérie pourrait être un important pourvoyeur de terres et métaux rares au monde en quête de réserves stratégiques. Et c'est particulièrement l'Europe. Or, le président Abdelmadjid Tebboune a fait du développement des projets miniers une priorité. Des minerais classiques aux terres rares, l'Algérie entend s'appuyer sur ses partenaires historiques, mais aussi s'ouvrir aux opérateurs occidentaux. Les dernières découvertes ont prouvé que l'Algérie détiendrait 20% des réserves mondiales connues. P 3



ECHANGES COMMERCIAUX
ALGÉRO-MAURITANIENS

**En hausse de 153% en
2023, à 400 millions \$**

Les relations économiques et les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie sont en nette évolution. Durant 2023, le volume des échanges commerciaux a atteint environ 400 millions de dollars en 2023, soit une augmentation de 153% par rapport à l'année 2022, a fait savoir l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Mohamed Benattou, dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration de la sixième (6) édition du salon des produits algériens en Mauritanie.

P 2

RÉAFFIRMANT SON
ATTACHEMENT AU CARACTÈRE
SOCIAL DE L'ÉTAT

**Tebboune met en avant
les principaux acquis de
l'économie nationale**



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant les principaux acquis et résultats positifs réalisés par l'économie nationale ces dernières années, la plaçant troisième économie en Afrique, réaffirmant son attachement au caractère social de l'Etat auquel «on ne renoncera jamais».

P 3

RECENSEMENT GÉNÉRAL
DE L'AGRICULTURE

**Un outil nécessaire
pour la prise de décision**

Les services agricoles se préparent activement pour le lancement du prochain recensement général de l'Agriculture (RGA) prévu du 19 mai courant au 17 juillet prochain. Tous les moyens mobilisés humains et matériels sont mobilisés pour la réussite de cet important recensement, permettant de définir les politiques générales pour ce secteur en pleine expansion.

P 5

55^e FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

**Près de 300
entreprises déjà
inscrites** P 2

GROUPE GIPLAIT-AADL

**Signature d'une
convention-cadre** P 5

DU 23 AU 26 MAI PROCHAIN À
CONSTANTINE

**Un Salon international
de l'automobile
et de l'innovation** P 4

55^e FOIRE
INTERNATIONALE
D'ALGER
Près de 300
entreprises déjà
inscrites

La 55e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), ouvrira ses portes le 24 juin au Palais des expositions (Pins maritimes), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation de plus de 300 exposants inscrits via la plateforme numérique, a indiqué jeudi la Société algérienne des foires, filiale de la «SAFEX», dans un communiqué.

«Près de 300 exposants sur une surface d'exposition totale d'environ 25.000 m² (statistiques approximatives) représentant divers secteurs à l'instar de l'agroalimentaire, de l'industrie électrique et de l'électroménager, de la mécanique, des industries manufacturières, du secteur tertiaire, du bâtiment, des matériaux de construction et de l'artisanat», se sont inscrits pour prendre part à cet événement qui durera jusqu'au 29 juin, avec la Turquie comme invité d'honneur.

L'Algérie sera représentée, lors de cette édition, par un nombre considérable d'exposants publics et privés, des secteurs de l'industrie chimique et pétrochimique, de l'agroalimentaire et des services, parallèlement à une participation internationale de pays habitués à participer à cette foire, à l'image de la Turquie invitée d'honneur pour la deuxième fois, la République arabe d'Egypte, l'Inde, la Russie, les Etats-Unis, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie et le Portugal.

Cette édition sera, également, marquée par le retour du Canada et de la République tchèque, ajoute le communiqué.

La société organisatrice a précisé que cette foire qui met en valeur les capacités de production nationales et qui promeut l'investissement et les échanges dans tous les domaines, «est classée parmi les rendez-vous internationaux les plus importants, reflétant particulièrement le développement économique national et renforçant les échanges commerciaux et professionnels à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement étranger direct». Les inscriptions pour participer à la FIA sont toujours en cours via la plateforme numérique sur le lien: <https://registration.safex.dz/login>, conclut le communiqué.

ECHANGES COMMERCIAUX ALGÉRO-MAURITANIENS

En hausse de 153% en 2023, à 400 millions \$

Les relations économiques et les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie sont en nette évolution. Durant 2023, le volume des échanges commerciaux a atteint environ 400 millions de dollars en 2023, soit une augmentation de 153% par rapport à l'année 2022, a fait savoir l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Mohamed Benattou, dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration de la sixième (6) édition du salon des produits algériens en Mauritanie.

Par Slimane T

Il a indiqué que l'Algérie est le premier partenaire de la Mauritanie. Cette croissance est également soutenue par une expansion des exportations hors carburant vers la Mauritanie, qui ont augmenté de 51 % pour dépasser les 62 millions de dollars en 2023.

D'autre part, les importations algériennes en provenance de Mauritanie ont également connu une croissance notable, s'élevant à plus de 349 millions de dollars en 2023, contre environ 183 millions de dollars en 2022, marquant ainsi une augmentation de plus de 91 % sur un an. Cette augmentation substantielle témoigne de la confiance mutuelle et de la volonté des deux pays de renforcer leurs échanges économiques.

Ces résultats positifs s'inscrivent dans un contexte de renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie au cours des dernières années. Des projets d'infrastructure commune ont été lancés, jetant les bases d'une intégration économique plus poussée entre les deux nations.

À cet égard, la récente inauguration du premier passage terrestre reliant les deux pays par les présidents Abdelmadjid Tebboune et Mohamed Ould Cheikh Ghazouani a marqué une étape significative dans le renforcement des liens économiques et commerciaux.

Pour l'Ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, cette sixième édition du salon des produits algériens à Nouakchott et la tenue du conseil d'affaires conjoint mauritanien-algérien vont certainement impulser une nouvelle dynamique aux échanges

commerciaux entre les deux pays.

Cette édition verra la participation de 183 exposants de différents secteurs économiques algériens, ajoute la même source qui a souligné qu'elle s'inscrivait dans le cadre la mise en œuvre du programme des manifestations économiques algériennes à l'étranger.

Cet événement se veut, également, un rendez-vous économique annuel permettant aux populations de la Mauritanie de se procurer des produits algériens qui connaissent un fort engouement sur le marché mauritanien, précise la source, ajoutant que cela était « le fruit des efforts consentis par les autorités des deux pays pour renforcer la coopération économique et mettre en lumière les produits et les capacités algériennes dans divers domaines ».

TOURISME

Séminaires régionaux destinés aux établissements de formation

Trois séminaires régionaux de formation à destination des établissements de formation sous-tutelle du ministère du Tourisme et de l'Artisanat seront organisés du 5 au 8 mai dans le cadre du Programme de coopération avec l'Union européenne "Jil-Siyaha", indique jeudi le ministère dans un communiqué.

Ces séminaires, visant la modernisation de l'offre de formation et son adaptation au marché du travail, se tiendront respectivement dimanche à l'Hôtel Sofitel à Alger, lundi à l'hôtel le Belloua à Tizi-Ouzou et mercredi à l'hôtel Caid à Boussaâda. L'objectif de ces rencontres est de discuter, dans un cadre collaboratif, les programmes de formation destinés aux différentes catégories de publics, afin de favoriser une compréhension commune des enjeux et des orientations stratégiques du secteur du tourisme en matière d'évolution des métiers et de développement des compétences, explique-t-on.

Considérés comme des espaces dynamiques d'échange et de partage, ces séminaires s'adressent aux gestionnaires des établissements de formation sous tutelle du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi qu'aux enseignants de ces établissements dans les domaines identifiés par les différentes

études et analyses réalisées dans le cadre du programme Jil- Siyaha. Il s'agit notamment, de l'identification des besoins en compétences des professionnels du secteur du tourisme et ses chaînes de valeur, ainsi que des personnels des établissements de formation sous-tutelle du ministère.

La démarche collaborative permettra de garantir, d'une part, la contribution active des participants à la conception des contenus de formation et de renforcer, d'autre part, l'efficacité et la qualité de leur mise en œuvre, note le ministère.

A l'issue de ces séminaires collaboratifs, "le contenu des programmes de formation et leurs maquettes pédagogiques sera élaboré, ce qui permettra de lancer concrètement les formations, au niveau des trois établissements sélectionnés par le ministère bénéficiaire: l'Ecole nationale supérieure du tourisme d'Alger (ENST), les instituts nationaux de l'hôtellerie et du tourisme (INHT) de Tizi-Ouzou et de Boussaâda y inclus leurs annexes de Tlemcen et d'Ouargla", relève le communiqué.

Afin de répondre aux besoins en compétences identifiés, les formations ont été structurées en trois parcours distincts mais complémentaires à savoir les parcours "Métiers du tourisme (hôtellerie, restauration et

tourisme) pour renforcer les compétences techniques des enseignants. Il s'agit aussi du parcours "Projet pédagogique", qui propose des outils et des méthodes pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage et du parcours "Projet d'établissement" destiné aux gestionnaires des établissements de formation qui vise à renforcer leurs compétences en matière de gestion et de démarche qualité afin d'améliorer la performance des établissements et de répondre aux exigences du secteur du tourisme en termes de performance et de qualité.

Les programmes de formation s'étaleront jusqu'à juillet 2025 et totaliseront 335 jours de formation, souligne le ministère.

Co-financé par l'Union Européenne et l'Algérie au bénéfice du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Jil-Siyaha est un programme d'appui à l'employabilité et à l'inclusion des jeunes dans le secteur du tourisme et de sa chaîne de valeurs. Il vise à favoriser l'intégration des jeunes dans la vie socio-économique en les incitant à saisir les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat offertes par le secteur du tourisme et ses différentes chaînes de valeur.

R E.

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir 001700000003889 09

Siège social

03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉAFFIRMANT SON ATTACHEMENT AU CARACTÈRE SOCIAL DE L'ETAT

Tebboune met en avant les principaux acquis de l'économie nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant les principaux acquis et résultats positifs réalisés par l'économie nationale ces dernières années, la plaçant troisième économie en Afrique, réaffirmant son attachement au caractère social de l'Etat auquel «on ne renoncera jamais».

Synthèse S.R.

Dans un discours prononcé, mercredi au siège de la Centrale syndicale au Palais du peuple, devant les syndicalistes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et les représentants des syndicats nationaux indépendants, diffusé jeudi sur les chaînes de la Télévision algérienne, le président de la République a souligné éprouver un sentiment de fierté après la concrétisation de tous ses engagements envers le peuple algérien, notamment l'édification d'une économie nationale forte et la modernisation de l'Armée nationale populaire (ANP), deux piliers de la force de tout Etat.

Il a indiqué que l'Algérie «est considérée aujourd'hui comme étant la troisième économie en Afrique après l'Afrique du sud et l'Egypte», grâce à un taux de croissance qui a atteint "4,2%" et un PIB, passé de 164 milliards de dollars en 2015 à 260 milliards de dollars à la fin 2023, réalisant ainsi un bond significatif et devant atteindre les 400 milliards de dollars durant la période 2026-2027, ce qui est à même, a-t-il dit, «d'ouvrir d'autres perspectives à l'économie nationale et d'améliorer le revenu individuel des Algériens».

Tebboune a rassuré les travailleurs algériens que «l'Algérie est en sécurité», et que les institutions économiques internationales reconnaissent la force de l'économie nationale. Parmi les indicateurs de développement de l'économie nationale, le président de la République a cité les ré-

serve de change évaluées à «près de 70 milliards de dollars, après avoir atteint, il y a cinq ans, 42 milliards de dollars, outre le volume des exportations hors hydrocarbures qui a atteint «7 milliards de dollars avec des perspectives de franchir le seuil des 11 milliards de dollars à la fin 2024, alors que les exportations hors hydrocarbures n'avaient pas dépassé 1,8 milliards de dollars pendant 40 ans». Affirmant qu'il tend à «construire une économie fondée sur des chiffres réels et précis, qui s'appuie sur la numérisation et la transparence et non une économie de slogans qui fonctionne avec opacité et des chiffres fictifs», Tebboune a souligné, à ce propos, que la production nationale «a démontré sa valeur à l'intérieur et à l'extérieur du pays», grâce aux réformes économiques engagées, révélant que l'Algérie compte actuellement «7 000 start-up, qui constitueront un jalon important dans la construction d'une économie algérienne moderne».

Vers la création de 200 000 postes d'emploi

Il a, en outre, souligné l'importance de la création de richesses et d'emplois, rappelant les nombreuses mesures prises pour booster l'économie nationale, notamment la promulgation d'une nouvelle loi sur l'investissement, la création de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) avec des prérogatives élargies. Il a indiqué qu'avec l'amélioration du climat d'investissement, «plus de 100 demandes d'investissements étrangers ont

été enregistrées, en sus de près de 7000 investisseurs algériens, dont des membres de la diaspora, qui ont exprimé leur volonté d'investir en Algérie, ce qui permettra de créer près de 200 000 postes d'emploi».

Le chef de l'Etat a également salué le développement que connaît le secteur de l'agriculture qui a dépassé le secteur de l'industrie en termes de contribution au PIB, se félicitant des résultats exceptionnels réalisés en matière de production de transformation des produits alimentaires et agricoles. Ces produits sont désormais «algériens à plus de 90%», a-t-il précisé ajoutant qu'«à la fin 2024, le sucre sera produit localement et il en sera de même pour l'huile et les appareils électroménagers».

Evoquant les acquis réalisés dans le secteur de l'Habitat, le président de la République a affirmé son attachement «à la finalisation des programmes de logements, en utilisant des matières premières de production locale», soulignant que l'Algérie produit actuellement «40 millions de tonnes/an de ciment destiné à l'exportation, de même pour le fer exporté vers différents continents».

Nous ne renoncerons jamais au caractère social de l'Etat

Le président de la République a évoqué la période difficile qu'a vécue le pays sous le règne de la Issaba qui a, a-t-il dit, déclaré la guerre à la production nationale et s'est employée à diviser les richesses du pays,

élaborer des textes de loi sur mesure, créer des sociétés écrans d'importation et dilapider les réserves de change". Il a annoncé que des enquêtes effectuées en 2022 ont fait état de «900 entreprises économiques fermées car contrariant les intérêts de la Issaba en matière d'importation». «En l'espace de 3 mois, nous avons donné autorisation pour l'ouverture de toutes de ces entreprises», a-t-il ajouté. Dans le volet social, le président de la République a réaffirmé son engagement à honorer les principes de la déclaration du 1er novembre 1954, notamment l'édification d'un Etat démocratique et social, soulignant que «nous ne renoncerons jamais au caractère social de l'Etat algérien».

Il a par ailleurs affirmé son attachement à l'application du principe d'égalité des chances entre Algériens, la réalisation de la justice sociale et la distribution équitable des richesses du pays, tout en rétablissant le rôle primordial de la classe moyenne qu'il a qualifiée de "pilier de la stabilité du pays".

Le président de la République a aussi réitéré son attachement à augmenter le seuil minimum des salaires, annuler l'impôt sur les faibles revenus, appliquer une nouvelle augmentation des salaires et relever la valeur de la monnaie nationale.

Il a évoqué, en outre, les principaux résultats positifs réalisés en matière de moralisation de la vie publique, grâce aux nouveaux textes juridiques et au rétablissement de la confiance dans les institutions de l'Etat.

APRES L'EXPLORATION PRÉLIMINAIRE POSITIVE DU MINÉRAI DE LITHIUM

L'Algérie futur pourvoyeur de terres rares

Par Réda Hadi

L'Algérie pourrait être un important pourvoyeur de terres et métaux rares au monde en quête de réserves stratégiques. Et c'est particulièrement l'Europe. Or, le président Abdelmadjid Tebboune a fait du développement des projets miniers une priorité. Des minerais classiques aux terres rares, l'Algérie entend s'appuyer sur ses partenaires historiques, mais aussi s'ouvrir aux opérateurs occidentaux. Les dernières découvertes ont prouvé que l'Algérie détiendrait 20% des réserves mondiales connues. Aussi, le ministère de l'Energie et des Mines a annoncé, jeudi dans un communiqué, que les résultats de l'exploration préliminaire du minerai de lithium dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam étaient positifs, outre la disponibilité d'indices sur la présence de nombreuses ressources minérales et terres rares (telles que le wolfram, le tungstène, le nobélium, le tantale et autres). Et, c'est sans doute pourquoi, le président de la République a donné au gouvernement le mardi 7 juillet 2020, le feu vert pour entamer l'exploitation à grande échelle de produits miniers dont le pays

regorge. Il s'agit, on l'a compris de la mine de fer à ciel ouvert de Gara Djebilet (Tindouf), du méga gisement de zinc d'Amizour (Bejaia) et des «terres rares» disséminées à travers tout le territoire national.

Selon le communiqué du Ministère, les opérations d'exploration avaient été menées par des experts miniers affiliés au groupe chinois "Ganfeng Lithium Group", ainsi que des cadres du ministère, du groupe industriel minier "SONAREM", de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), de l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM), et de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA). Les opérations d'exploration préliminaire ont été évoquées lors d'une réunion présidée, jeudi, par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, au siège du ministère, consacrée aux résultats importants de la recherche et de l'exploration du lithium dans les wilayas de Tamanrasset et d'In Guezzam, ainsi qu'à l'identification des principaux sites et indices de présence du lithium et d'autres ressources minérales rares, en s'appuyant sur les études et les relevés géologiques de la région, a ajouté la même source.

Contrairement à ce qui se dit, les terres rares ne sont pas si rares. En réalité, il est possible de les retrouver dans de nombreux environnements avec des concentrations supérieures à celles de nombreux métaux usuels tels que le zinc, l'étain ou même l'or. Cependant, les terres rares ne forment que très rarement des gisements économiquement rentables et restent à l'état de traces la plupart du temps. Ajouté à cela, le raffinage des terres rares (extraction et séparation) a longtemps été un véritable défi technique, vu qu'il s'agit d'un groupe d'éléments aux propriétés assez proches. Et c'est ce défi que l'Algérie entend relever, en devenant un pourvoyeur important de ces minéraux, car selon des sources proches de ce dossier, les données actuelles donnent par exemple des réserves en étain et wolfram de 8,20 Mt correspondant à plusieurs gisements et à une vingtaine de gîtes (gisements moyens) Ces réserves jamais démenties font de l'Algérie un pays qui pèsera très lourd, non seulement, sur le plan économique, mais aussi et surtout, sur le plan géostratégique, tant ces métaux rares sont indispensables à l'industrie des équipements de pointe qui, comme on le sait, connaît

un essor prodigieux dans les pays les plus puissants de la planète. La présence à une aussi grande échelle de terres rares, serait en effet de nature à faire de l'Algérie, un richissime détenteur de ces métaux précieux indispensables à la fabrication de technologies ultra modernes, que très peu de pays possèdent. Reste que des experts, expliquent le retard à promouvoir l'extraction et le raffinage des terres rares par l'importance du coût des investissements et par l'absence de savoir-faire qui contraindra l'Algérie à extraire et valoriser ces métaux en partenariat avec des entreprises étrangères qui maîtrisent le mieux les technologies de l'extraction et du raffinage des «terres rares». Aussi, l'industrie des terres rares doit se déployer avec beaucoup de précautions car les risques de pollutions irréversibles sont réels, sans doute même, plus importants que ceux qui résultent de l'extraction d'hydrocarbures de schistes. Et c'est pour cela que l'Algérie s'est alliée avec le groupe chinois "Ganfeng Lithium" qui est leader dans l'exploitation, la production, et la transformation du lithium et des métaux, ainsi que dans la fabrication et le recyclage de batteries en Chine et dans le monde.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ-OMS
Signature du
Programme de
coopération
2024-2025

Le ministère de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont signé le Programme de coopération 2024-2025, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Ce programme de coopération, dont la cérémonie de signature s'est déroulée mercredi soir à l'Institut national de santé publique (INSP), vise à permettre à l'Algérie de "bénéficier de l'expertise de l'OMS, à travers la définition des besoins et des priorités nationales en matière de santé pour la réalisation des Objectifs de développement durable", a précisé le communiqué. Il s'agit aussi d'"évaluer les réalisations dans le cadre du précédent programme de coopération" et de "définir les orientations techniques pour la mise en œuvre du Plan d'action 2024-2025", a ajouté la même source. Le Programme de coopération a été signé par le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, et le représentant de l'Organisation mondiale de la santé en Algérie, Nouhou Hamadou, en présence de représentants d'instances onusiennes, de cadres du ministère et des établissements sous tutelle, et d'experts de l'OMS, a conclu le communiqué.

MIGRATION CLANDESTINE

Merad réaffirme l'approche globale et intégrée de l'Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a affirmé, jeudi depuis Rome (Italie), que l'Algérie avait adopté une approche globale et intégrée pour faire face à la migration clandestine, reposant sur les axes juridiques, humanitaires, opérationnels et de développement. Dans son allocution lors de sa participation aux travaux de la réunion de coordination de haut niveau sur les questions liées à la migration clandestine regroupant à Rome les ministres de l'Intérieur de l'Algérie, de l'Italie, de la Tunisie et de la Libye, M. Merad a déclaré que l'Algérie « a adopté une approche globale et intégrée pour faire face à la migration irrégulière, reposant sur les axes juridiques, humanitaires, opérationnels de développement », ce qui permet, a-t-il dit, « de garantir une prise en charge juste et humaine, protégeant toutes les parties, quelles que soient leur origine et destination, en mettant principalement l'accent sur les causes profondes de ce phénomène ».

A cet égard, le ministre de l'Intérieur a appelé à « dépasser l'approche restrictive qui se limite aux mesures opérationnelles, sécuritaires et administratives pour faire face au phénomène de la migration clandestine, afin de faire avancer nos efforts communs vers une approche visant à traiter en profondeur les causes réelles et profondes de l'accroissement de ce phénomène, en adoptant des approches globales et équitables et des solutions efficaces et humaines ». Il a souligné que cette approche « sérieuse » avait été au centre des discussions entre le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et des frères, le Président de la République tunisienne, M. Kais Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, M. Mohamed Younes El-Menfi, en ce qu'ils sont convenus de « mettre en place une approche participative visant le développement des régions frontalières et l'unification des visions et des positions concernant la question de la migration dans la région ». M. Merad a indiqué que l'Algérie «

contribue de manière significative au soutien des efforts de développement des pays voisins », à travers « l'exploitation de tous les cadres et mécanismes disponibles, y compris les mécanismes dédiés au développement des régions frontalières, en plaidant pour la question du développement dans tous les fora internationaux, et en allouant des ressources importantes pour le soutien humanitaire et la concrétisation des projets de développement dans les pays voisins, sans oublier les projets d'intégration devant booster le développement dans ces pays et leur permettre de créer des opportunités de croissance et d'emploi pour attirer les candidats à la migration irrégulière ». Il a, également, indiqué que l'Algérie tenait compte de « tous les aspects humanitaires » dans ses efforts visant à traiter le phénomène de la migration clandestine, et ce à travers le respect total de tous ses engagements découlant des instruments internationaux qu'elle avait ratifiés, notamment ceux relatifs aux droits de l'homme et à la dignité des migrants ».

DU 23 AU 26 MAI PROCHAIN À CONSTANTINE

Un Salon international de l'automobile et de l'innovation

La ville de Constantine accueillera, du 23 au 26 mai prochains, le 1er Salon international de l'automobile et de l'innovation, "Auto-Innova Expo", a annoncé jeudi le commissaire de cet événement, Mehdi Laâchi. Le complexe culturel Ahmed-Bey (Zénith) abritera cette manifestation organisée par "Chosen Excellence", un groupe spécialisé dans l'organisation d'expositions et d'événements économiques, en coordination avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) sous le slogan " Dé-

couvrez le pouvoir de la performance ". Pas moins de 60 exposants représentant les concessionnaires automobiles agréés en Algérie, des constructeurs et des importateurs de voitures, de camions et de motos, participeront à ce Salon, dans lequel seront présents des banques, des entreprises d'assurances et des fabricants de pièces de rechange et d'accessoires auto, a indiqué la même source. Selon M. Laâchi, ce salon international sera une " occasion de communi-

quer avec le public et de lui faire découvrir le monde de la construction automobile et tous types de nouveaux véhicules au design innovant, dont des modèles hybrides et électriques ". A cette occasion, des conférences et ateliers seront organisés autour de l'avenir de l'industrie automobile en Algérie, animés par une équipe d'experts en la matière, a conclu la même source.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 30 افريل 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 30 avril 2024

Produits		Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²		المنتجات
		DA / Kg		دج / كغ		
		معدل	أعلى	أدنى		
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	84	97	71	البطاطا	
	Tomate	74	84	64	الطماطم	
	Oignon sec	108	118	99	البصل الجاف	
	Ail sec	459	533	385	الثوم الجاف	
	Carotte	73	81	65	الجزر	
	Navet	92	101	82	لفت	
	Petit pois	199	218	181	الجنينة	
	Fève verte	87	97	76	الفاصول الأخضر	
	Courgette	104	114	94	الكوسة	
	Haricot vert	329	356	301	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	101	113	90	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	453	565	341	التفاح المحلي	
	Datte	543	673	413	التمر	
	Orange	173	213	134	البرتقال	
	Citron	154	172	137	الليمون	
	Banane	415	429	401	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1705	1818	1592	لحم البقر المحلي	
	Poulet de chair	425	437	412	الدجاج	
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	90	حليب البقر (لتر)	
					المنتجات ذات الأصل الحيواني	

AÉROPORT DE BOUFARIK

Rapatriement à partir du Caire d'enfants palestiniens blessés

Des enfants palestiniens blessés ont été rapatriés, jeudi soir, avec leurs accompagnateurs à partir de l'Aéroport international du Caire (Egypte), à destination de la base aérienne de Boufarik (Blida), dans la 1ère région militaire, et ce en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, portant prise en charge des enfants palestiniens blessés, victimes de l'agression barbare contre la bande de Ghaza. Pour cette opération, deuxième du genre après celle du 28 mars 2024, le haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) a mobilisé deux avions sanitaires relevant des forces aériennes algériennes, sous la supervision d'un staff médical spécialisé relevant des services de Santé militaire. Ces enfants seront totalement pris en charge au niveau des hôpitaux militaires, ainsi que leurs accompagnateurs qui seront accueillis au niveau des cercles militaires de l'ANP, ce qui traduit l'engagement et la solidarité inconditionnelle de l'Algérie, dirigeants et peuple, envers le peuple palestinien frère.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Un outil nécessaire pour la prise de décision

Les services agricoles se préparent activement pour le lancement du prochain recensement général de l’Agriculture (RGA) prévu du 19 mai courant au 17 juillet prochain. Tous les moyens mobilisés humains et matériels sont mobilisés pour la réussite de cet important recensement, permettant de définir les politiques générales pour ce secteur en pleine expansion.

Par Sirine R

Selon le directeur des statistiques, de la numérisation et de la prospective au ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, M'hamed Tifouri, le recensement général de l'agriculture (RGA) constitue «un outil qui permettra de définir les politiques générales à l'échelle locale et nationale et de connaître les données précises et actualisées de la structure du secteur agricole, les systèmes de production, la main d'œuvre et les divers types et performances des exploitations agricoles ainsi que d'identifier avec précision pour la première fois les potentialités agricoles du Sud du pays».

Il a expliqué que les transformations que connaît le secteur agricole au pays «requiert d'adoption d'un système de recensement actualisé qui permet une bonne prise de décision».

Intervenant à l'ouverture de la rencontre régionale regroupant à l'université Ferhat Abbas 15 chambres de wilaya l'agriculture de l'Est du pays à l'initiative de la chambre nationale de l'agriculture (CNA), M. Tifouri a souligné que «l'agriculture algérienne a connu durant les deux dernières décennies d'importantes transformations ayant conduit à l'augmentation du capital et des potentialités agricoles qui doivent être inclus dans un système de recensement agri-

cole actualisé reposant sur des technologies de suivi avancées».

Il a également ajouté que les autorités publiques accordent un intérêt majeur pour cette opération en tant opératoire et fondamentale pour tracer des programmes de développement agricole efficaces adaptés à la prise en charge des besoins des citoyens et pour connaître la situation du secteur, la répartition géographique des exploitations agricoles et leurs caractéristiques sociales de sorte à constituer une base de données référentielles pour les divers secteurs et les programmes publics de développement

Le même responsable a mis l'accent sur l'importance de l'adhésion efficace à ce recensement général, en invitant tous les intervenants à mobilisé tous les moyens pour son accompagnement par les divers médias modernes et de proximité. Pour sa part, le président de la CNA, M. Mohamed Yazid Hambli a rappelé la grande importance accordée par le président de la République pour le recensement général de l'agriculture qui représente «une opération stratégique nécessaire» pour identifier les contours du secteur agricole et en poursuivre le développement sur des bases précises.

Par ailleurs, le SG de l'UNPA, Abdellatif Dilmi a souligné, jeudi depuis la wilaya de Sidi Bel Abbés, l'importance du recensement général de l'agriculture. Présidant l'ouverture d'une rencontre de sen-

sibilisation régionale des wilayas de l'Ouest sur le recensement général de l'agriculture 2024 (du 19 mai au 17 juillet prochain), le même responsable a souligné que cette opération, organisée sous le slogan « information précise, développement durable », revêt une importance extrême dans le fonctionnement de l'agriculture sur de bonnes bases, en vue de réaliser la sécurité alimentaire durable.

M. Dilmi a indiqué que le recensement général de l'agriculture 2024 permettra de relier l'information précise et le développement durable, à travers l'implication des agriculteurs, éleveurs, producteurs, ceux activant dans la mise en valeur des terres et les pouvoirs publics.

Le même intervenant a ajouté que « le recensement général de l'agriculture comprendra des lois, des réglementations et des plans visant à rationaliser l'exploitation des ressources naturelles et humaines, de manière à garantir la valorisation de l'effort agricole et à contribuer à soutenir l'économie, à ouvrir des horizons de développement et à contrôler le travail et les transactions en période de rareté et d'abondance.

Selon lui « le recensement représente l'un des modes de rationalisation de la production nationale et constitue un système permanent d'actualisation des informations des professionnels en vue d'améliorer les résultats de l'activité agricole ».

KEYSTONE GROUP

Partenaire officiel de Proarchive Solutions

Keystone, acteur majeur de la cybersécurité en Algérie, est partenaire de PROARCHIVE Solutions pour PROGED3 (3e édition de la Gestion Electronique des Documents et la Transformation Digitale), qui se tient du 4 au 6 mai 2024, à EuroJapan Résidence, à Hassi Messaoud, dans la wilaya d'Ouargla.

Le partenariat de Keystone avec PROARCHIVE Solutions, également acteur majeur dans ses domaines, à savoir, la GED, la dématérialisation, l'archivage électronique et l'archivage physique qui requiert une intégration harmonieuse avec les impératifs de sécurité et de protection des données.

Les deux domaines doivent être conjugués de manière cohérente pour garantir l'intégrité la confidentialité et la traçabilité des informations sensibles.

Keystone Group : votre partenaire en sécurité numérique

Selon Haythem El Mir, Président-directeur général (P-dg) de Keystone Group et expert international en cybersécurité, Keystone met en avant des approches stratégiques pour protéger les entreprises contre les menaces numériques en constante évo-

lution. C'est ce qui fait un peu la distinction salutaire de Keystone dans son domaine d'activité.

Dans ce qui suit, nous reprenons les importants points développés par El Mir, concernant aussi bien les enjeux en cybersécurité, ses causes ainsi que les solutions apportées par Kesytone pour y remédier.

« Lorsqu'une attaque survient et paralyse tous les systèmes, on a tendance à blâmer l'informaticien, mais la véritable défaillance réside plutôt dans la gestion et la gouvernance ». Les nouvelles menaces sont induites par au moins trois éléments, cités par El Mir : «Le développement accru de la technologie au sein des entreprises qui investissent dans la digitalisation ; Le développement de nouveaux services ; L'interconnexion des systèmes et le boom d'internet».

Face à cette menace les responsables de la sécurité «peinent encore à trouver les bonnes approches, n'ont pas les ressources financières pour se doter de technologies de pointe, font face à des managers quand il s'agit de mettre en application des règles de sécurité et manquent de ressources humaines qualifiées», précise-t-il.

Cap sur la lutte contre la menace des données

Le commerce des données et le piratage sont même devenus un facteur de développement économique. Aussi malheureux que cela puisse paraître, les cybercriminels sont devenus plus organisés, mieux équipés et plus expérimentés. A cet effet, ils n'ont pas de limite pour cibler toute entreprise vulnérable, quelle que soit son secteur d'activité ou son emplacement géographique.

« La valeur ajoutée de Keystone réside dans l'expertise pointue et la spécialisation de ses consultants », dira-t-il. Pour faire face aux ransomware (rançongiciel), Keystone Group, vous assiste en mettant à votre disposition des services touchant au préventif, proactif et réponse protectrice.

« La réponse protectrice, développée autant pour les deux autres aspects par des consultants expérimentés et spécialisés dans le domaine de la sécurité de l'information, permet d'assurer vos piliers de cybersécurité, dont les technologies, les personnes et les processus», conclut-il.

Synthèse ST.

GROUPE GIPLAIT-AADL

Signature d'une convention-cadre

Le groupe « Giplait » de production de lait et dérivés a signé, jeudi à Alger, une convention-cadre avec l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), visant l'acquisition de locaux commerciaux au profit de ses filiales, au niveau des cités résidentielles relevant de l'AADL afin de commercialiser ses produits et de répondre à l'importante demande sur le lait et ses dérivés à travers le territoire national.

La convention a été signée au siège de l'agence AADL par la Directrice générale du groupe, Lahlouh Samah, et le Directeur général de l'AADL, Fouad Mokrani, en présence du Directeur général de la production agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi, ainsi que de cadres des deux entreprises, selon les explications de Mme Lahlouh.

Selon le document distribué à la presse, l'objectif de la convention est l'acquisition de locaux et d'espaces par le groupe Giplait au profit de ses structures et de ses filiales, réparties sur le territoire national, notamment dans les zones et quartiers à forte densité de population, en vue d'assurer les produits des filiales relevant du Groupe et répondre à la demande croissante sur le lait et ses dérivés sur l'ensemble du territoire national, outre la promotion du Marketing des filiales du Groupe.

En vertu de cette convention, des espaces seront alloués à la commercialisation des produits des filiales du groupe dans les zones à densité démographique significative, à travers la possession de biens immobiliers à vocation commerciale répondant à l'objectif recherché, et ce pour créer un environnement d'activité intégré conformément aux objectifs opérationnels à dimensions stratégiques du groupe « Giplait », notamment en termes d'approvisionnement et de marketing.

Dans ce cadre, une Commission de sélection sera mise en place au niveau de la direction générale du groupe « Giplait », chargé de désigner et de sélectionner les locaux commerciaux éligibles à la possession, sous la supervision des PDG et des directeurs généraux des filiales du groupe, selon le document qui a précisé que le paiement des dus de l'opération d'acquisition des locaux commerciaux se fait selon la formule de vente par facilité (à l'amiable), pour une durée d'au moins cinq (05) ans.

La PDG du groupe « Giplait » a précisé que cette coopération avec l'agence « AADL » permettra de renforcer les points de vente du groupe, qui s'élèvent actuellement à environ 137 points de vente à travers tout le territoire national, affirmant que cette convention permettra également de fournir du lait et ses dérivés de large consommation, ainsi que de développer la filière laitière locale, étant donné que les produits du groupe sont fabriqués à partir de lait frais collecté localement.

R E.

ORAN

Plus de 1.000 visiteurs au Salon international du transport et de la logistique

Le 7ème Salon international du transport et de la logistique « Logistical », qui a pris fin jeudi soir au Centre des conventions « Mohamed Benahmed » à Oran, a drainé quelque 1.000 visiteurs, notamment les professionnels. Cette édition, initiée par la chambre algérienne d'industrie et de commerce (CACI) a enregistré une forte affluence des professionnels venus de différentes wilayas du pays, soit 1.000 visiteurs, avec une moyenne de 250 par jour, selon les organisateurs.

Le Salon, dont l'ouverture a été supervisée, lundi dernier, par les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a vu la participation de plus de 70 entreprises algériennes et étrangères.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des orientations du gouvernement concernant le développement du secteur des Transports et de la logistique, en vue de contribuer efficacement au développement de l'économie nationale et renforcer les exportations hors hydrocarbures.

Cette exposition, organisée sous le patronage du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, a réuni des acteurs dans le domaine du transport et de la logistique, la chaîne logistique des compagnies de fret, des assurances, des banques, des télécommunications et des services.

Ce rendez-vous économique a vu la signature de trois conventions entre le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, représenté par la Direction générale du commerce extérieur, et le ministère des Transports, via la compagnie Air Algérie de fret et la compagnie nationale de navigation maritime (CNAN Algérie) et le groupe public de transport terrestre de marchandises et de la logistique (LOGITRANS).

QUAI PORTUAIRE D'ANNABA ADAPTE À L'EXPORT DU PHOSPHATE

L'agrandissement coutera 620 millions de dollars

L'Algérie, qui, ambitionne de devenir un acteur important de la production mondiale de phosphate, vient de lancer les travaux de réalisation d'un quai adapté au port d'Annaba pour 620 millions de dollars.

Le coup d'envoi du chantier a été donné, solennellement, Le projet intégré d'exploitation du gisement de phosphate de Tébessa prend d'avantage forme avec le lancement des travaux d'extension du port d'Annaba pour l'exportation de ce produit stratégique. L'exploitation du gisement de phosphate de Tébessa fait partie d'un ensemble de projets intégrés dans le secteur minier lancés ces dernières années afin d'amorcer une véritable diversification des exportations algériennes, jusque-là dominées par les hydrocarbures.

Les autres projets phares dans ce sens sont l'exploitation du gisement de minerai de fer de Gara Djebilet, près de Tindouf, à l'extrême sud-ouest du pays, et celui de zinc et de plomb d'Oued Amizour (Béjaïa). L'Algérie produit suffisamment de phosphate pour couvrir les besoins de son agriculture, mais elle veut produire davantage pour exporter. En décembre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait souligné l'importance de la filière à l'occasion de l'inauguration de la Foire de la production nationale.

« Ça devient le produit le plus stratégique au monde, plus que le gaz et le pétrole (...)



Celui qui détient les engrais détient pratiquement un pouvoir de décision énorme », a déclaré le chef de l'État. D'un investissement total de six milliards de dollars, le projet intégré de Tébessa a été lancé en 2020 en partenariat avec les Chinois. Une grande partie de la production devant être destinée à l'exportation (six millions de tonnes par an), le projet prévoit, outre l'extraction du phosphate, l'extension et l'adaptation du port d'Annaba, le plus proche du gisement, avec la réalisation d'un quai minéralier. Pour rappel, les travaux ont été officiellement lancés par le ministre des Travaux publics et des infrastructures de

base, Lakhdar Rekhroukh.

Il s'agit d'un terminal minéralier s'étendant sur 82 hectares, long de 1.600 mètres et avec un tirant d'eau de seize mètres. Le projet a été confié, pour 89 milliards de dinars (620 millions d'euros), à un consortium de réalisation algéro-chinois composé des entreprises publiques algériennes Cosider et Meditram ainsi que de la société chinoise CHEC (China Harbour Engineering Company, NDLR). Le délai de réalisation est fixé à 24 mois. Lors d'une sortie similaire en décembre, le président de la République avait insisté sur l'exportation avec une forte valeur ajoutée. « Il faut arrêter toute exportation du brut », avait-il instruit, indiquant que « dès qu'on aura terminé avec le projet de phosphate d'Annaba, il faut penser à une très forte intégration », avec l'objectif de couvrir les besoins d'une bonne partie du continent africain en engrais. La Chine est le leader mondial de production du phosphate avec 85 millions de tonnes par an sur un total de 280 millions de tonnes. En Afrique, le Maroc est en tête avec quarante millions de tonnes. Ce chiffre inclut toutefois les quantités de phosphate extraites illégalement des territoires occupés du Sahara occidental.

PÊCHE À BOUMERDÈS

Nombre de chalutiers veulent s'équiper de chambres de refroidissement

De nombreux chalutiers sont actuellement enregistrés au niveau des ateliers de construction et de maintenance navale du port de Zemmouri El Bahri, à l'Est de Boumerdes, en vue de les équiper de chambres de refroidissement du poisson, ainsi que d'unités de fabrication de glace, a-t-on appris de la direction locale de la pêche. Selon le directeur du secteur, Cherif Kadri, cette opération

devant profiter aux chalutiers de plus de 21,5 m de long, est « la première du genre au niveau national », notant que les pêcheurs ont pris cette initiative, à titre personnel, sur leurs fonds propres. « D'autres services seront assurés ultérieurement au profit des pêcheurs, à l'initiative des ateliers et des unités de confection de différents types de bateaux, dans le cadre de la modernisation de leur prestations et de la facilitation des conditions de travail des pêcheurs », a-t-il ajouté.

Ces opérations sont réalisées en parallèle avec d'autres initiatives visant la modernisation de la flotte de pêche, et portant, l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs, a-t-il précisé, soulignant le renforcement, dernièrement, de la flotte de pêche opérationnelle sur les côtes de la wilaya, avec 15 bateaux de pêche de différents types, entrés en service

récemment.

Ces nouveaux bateaux réalisés dans les ateliers de construction navale des communes de Dellys, Khemis El-Khechna et Zemmouri El Bahri, mais également d'autres ateliers du pays, ont porté la flottille de pêche de la wilaya à plus de 670 unités, dont trois (3) thoniers, 24 chalutiers, 169 sardiniers et près de 480 embarcations de pêche artisanale.

CONSTANTINE

Lancement d'une session de formation sur la distillation des fleurs de bigaradier et de roses

Une session régionale de formation sur les techniques de distillation des fleurs de bigaradier et de roses, a été lancée à Constantine, à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a-t-on appris de son directeur, Ali Rais. L'initiative qui vise la sauvegarde et la préservation des métiers en voie de disparition, s'inscrit dans le cadre du programme des activités programmées par cet organisme à l'occa-

sion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai de chaque année), a précisé à l'APS, le même responsable. Une quinzaine de jeunes artisans, activant, notamment dans les wilayas de Constantine et de Sétif prennent part à des cours pratiques et théoriques encadrés par un maître-artisan constantinois cumulant plus de 20 ans d'expérience dans la distillation de fleurs de bigaradier et de roses, et également enseignant à l'école de formation de la

CAM de Constantine, a-t-il noté. Des formations sur l'extraction des huiles essentielles d'autres plantes naturelles comme le romarin, la menthe et le thym sont prévues également dans le cadre de cette formation de trois (3) jours. A l'issue de cette session de formation, des attestations de qualification seront délivrées par la CAM aux artisans concernés leur permettant de concrétiser des projets dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, a indi-

qué M. Rais. Pas moins de 72 jeunes de la wilaya de Constantine, ont bénéficié ces dernières années, de formations similaires, suite à l'organisation de trois sessions depuis 2018 jusqu'à 2023, a-t-on appris auprès de la CAM. La distillation des fleurs de bigaradier et de roses est une tradition ancestrale à l'arrivée du printemps, à Constantine et à la commune limitrophe de Hamma- Bouziane connue par ses vergers de bigaradier et rosiers.

Le danger liberticide du numérique, angle mort des libéraux

Volontiers enclins à dénoncer comme « liberticides » les régulations du marché par l'État, les libéraux semblent curieusement ne pas voir le caractère liberticide des technologies, cela à l'encontre même de principes libéraux historiques.



S'il est un domaine dans lequel maints libéraux révèlent l'innocuité de leur foi dans une liberté qui impliquerait le « moins d'État », c'est peut-être celui du numérique. Une recherche sur le sujet sur le site libéral Contrepoints conduit à un texte intitulé « La vaine lutte contre l'addiction aux réseaux sociaux » dans lequel on peut lire l'affirmation suivante : « Nul doute que notre rapport aux ordinateurs, aux smartphones, aux tablettes, aux applications, aux réseaux sociaux est parfois excessif. Mais ce n'est pas une raison pour créer une nouvelle loi liberticide ». La défiance traditionnelle des libéraux à l'égard de l'État est pourtant saine et parfois justifiée – l'ensemble d'aberrations étatiques dans la gestion de la crise du Covid en témoigne assez. Mais sous l'espèce de dogmatisme niais qui pose l'équation « régulation = liberticide », le risque est de ne pas (vouloir) voir que l'État n'a pas le monopole du liberticide et que le technocapitalisme est sans doute bien plus dangereux. Les réseaux dits « sociaux » et plus largement le manque d'interaction et l'isolement (souvent des plus jeunes) via l'addiction aux écrans, qui ont pénétré la vie quotidienne et l'intimité des individus à l'échelle du monde, en sont une très bonne illustration. Pour John Locke (1632-1704), l'un des penseurs au fondement du libéralisme, « chaque homme est propriétaire de sa propre personne » ; il s'ensuit que « chacun a, par la nature, le pouvoir [...] de conserver ses biens propres, c'est-à-dire sa vie, sa liberté et ses richesses, contre

toutes les entreprises, toutes les injures et tous les attentats des autres ». On sait depuis déjà longtemps que la publicité travaille sur l'inconscient et qu'elle tend à fabriquer des désirs. Elle promet comme une libération, comme un accomplissement de soi, la soumission à ses propres pulsions via l'acte de consommation. Elle infantilise, encourage à « succomber », à « céder à la tentation » – donc à ne pas se contrôler, se réfréner, à ne pas savoir dire non. La tromperie est d'autant plus patente que sous « l'accomplissement », on trouve l'addiction – comme celles, dûment documentées, au tabac, au sucre ou au glutamate monosodique entre autres – c'est-à-dire la privation de cette souveraineté sur soi qu'implique, selon Locke, la propriété de sa propre personne. Mais le technocapitalisme du XXI^e siècle va bien plus loin : l'addiction des usagers est vitale à sa croissance. Des GAFAM à TikTok, de Netflix à Twitter, de l'industrie pornographique aux microtransactions ou aux dérives « casino » de certains jeux vidéo, l'objectif est de déposséder l'individu de la maîtrise de ses pulsions, en optimisant les algorithmes pour causer une dépendance neurochimique. En d'autres termes : la raison d'être du technocapitalisme, c'est l'aliénation. D'où une débauche d'argent, d'intelligence, d'ingénierie et de recherche en neurosciences pour piéger les consommateurs, notamment avec le nouveau métier d'« economic designer », dont le travail est autant de vous rendre accroc que de vous faire sortir au plus vite votre carte bancaire.

« La liberté suppose une part de stoïcisme. Créer un espace intérieur, se soumettre à une discipline personnelle, tenir le monde à distance », explique l'essayiste libéral Gaspard Koenig, s'inquiétant de « l'aliénation inhérente aux modèles économiques de Facebook et Twitter »... Mais il finissait par répéter le mantra du marché qui s'autorégule : « [...] certains acteurs numériques commencent à proposer des services d'aide à la déconnexion. On ne compte plus les offres de séjours « hors réseau ». La régulation risquerait de mettre en danger ce processus vertueux [...] ». Par un renversement caractéristique du génie révolutionnaire du capitalisme, le terme « addictif » s'est même chargé en ce début de siècle d'une valeur positive : la publicité, le journaliste ou l'ami qui recommande tel ou tel produit de l'industrie culturelle n'emploient-ils pas ce même mot ? Dans Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique et société, la philosophe Catherine Audard, également professeure à la London School of Economics, évoquant John Locke, écrit que : « la souveraineté absolue de l'individu veut dire qu'il n'appartient à personne. La propriété de soi signifie un droit de contrôle absolu sur son esprit, sa conscience, mais aussi sur son corps et sa vie ». Elle poursuit : « La propriété privée est donc inséparable, pour Locke, de l'espace personnel et privé de la conscience, du moi [...]. Protéger la propriété privée, c'est garantir l'inviolabilité de l'espace privé qui fonde à la fois la sécurité physique et le salut de l'âme ». C'est peu dire

que le principe d'inviolabilité de l'espace privé s'est totalement dissous à l'heure des réseaux antisociaux et du Big Data. Le numérique viole un autre principe libéral : celui de non-nuisance. Les effets néfastes de certaines utilisations des écrans ne sont pas qu'une affaire individuelle, celle du mal que quelqu'un s'infligerait librement à soi-même. Outre que la dépendance questionne la notion de libre arbitre, il y a surtout que le technocapitalisme révolutionne les rapports sociaux – comme le signalaient déjà Karl Marx et Friedrich Engels dans le Manifeste du Parti communiste – et produit à terme des nuisances.

Laissons de côté la question des effets écologiques du numérique (analysés en détail dans cet article) et listons seulement des effets cognitifs et sociaux eux aussi largement documentés : recul des facultés de concentration et de mémorisation ; altération, surtout chez les petits exposés très tôt et/ou beaucoup trop aux écrans, du langage, de la compréhension, du jeu, de l'imagination, mais aussi de l'acceptation des limites. Les effets délétères et fragilisants sur la santé et la psyché se révèlent peu à peu, avec des degrés variables selon l'intensité de l'usage : troubles du sommeil, anxiété et dépression, narcissisme, intolérance à l'échec et à la frustration, diminution de la vie sociale réelle, faible estime de soi, surpoids, harcèlement en ligne, exposition précoce à des images violentes ou pornographiques, etc...

Nous commençons à peine à voir devenir adulte la génération qui, au cœur de cette révolution numérique, a grandi avec un « smartphone » en main. Quelle conception de l'intérêt commun par-delà le « ressenti », quelle capacité à se projeter dans le long terme d'une transformation politique porteront ceux dont les facultés cognitives ont largement été modelées par le totalitarisme technologique, les actes compulsifs et l'instantanéisme qu'il forge ? Pour qui écoute les constats des professionnels de l'éducation de tout niveau et tout milieu, il y a lieu de s'alarmer.

Par-delà les réflexes antiétatiques, les libéraux gagneraient à se demander si la non-régulation ne serait, in fine, pas plus liberticide que l'État – lequel, du reste, accompagne la propagation de la numérisation généralisée du monde. De leur côté, les seigneurs du technocapitalisme, eux, ne sont pas dupes : tandis qu'ils répandent le cancer numérique, ils en protègent leurs propres enfants et les placent dans des écoles sans écran.

Source : <https://elucid.media/>

POUR DES TRAVAUX
ARCHÉOLOGIQUES

La Commission
saoudienne du
patrimoine et
l’université japonaise
de Kanazawa
s’associent

La Commission saoudienne du patrimoine et l’université japonaise de Kanazawa vont collaborer à des travaux archéologiques sur deux sites pré-historiques. L’accord de coopération scientifique qui a été conclu porte sur des travaux de prospection à Jouf et à Tabouk. Il témoigne de l’engagement de la commission à étendre son travail de terrain et ses prospections archéologiques à l’ensemble du Royaume ainsi qu’à renforcer ses partenariats scientifiques avec des universités et des centres spécialisés dans le monde entier. L’accord stratégique prévoit des études scientifiques sur le terrain, l’élargissement de la diffusion des résultats des prospections et des fouilles ainsi que l’attraction d’experts scientifiques de renom. Il se traduira également par un plus grand nombre de données et de rapports scientifiques qui permettront de repérer les modèles ruraux sur les deux sites. La signature, qui a eu lieu à Riyad, s’est déroulée en présence de Jasser al-Harbash, président de la Commission saoudienne du patrimoine, et de Fumiolwai, ambassadeur du Japon en Arabie saoudite.

LIBYE-QATAR

Mise à jour de vieux
accords aériens pour la
reprise de vols directs

Après la Turquie, la reprise de vols qataris devrait aider à rétablir la confiance des grandes compagnies aériennes en la Libye, pour un retour du trafic dans les aéroports du pays. La Libye et le Qatar ont récemment mis à jour des conventions sur les services aériens datant d’avril 2004. Les deux pays ont également paraphé un mémorandum d’entente pour permettre à leurs transporteurs nationaux d’exploiter un nombre illimité de vols de passagers et de fret par semaine, avec tous les types d’avions sans restriction. Ces accords s’alignent sur la politique d’expansion de Qatar Airways et interviennent dans un contexte où la Libye tente de relancer l’industrie de l’aviation civile, maintenant que les tensions politiques se sont apaisées. Les aéroports du pays sont en effet déserts depuis 2014 où la guerre avait alors pris des proportions inquiétantes, entraînant l’inscription du pays sur la liste noire de l’Union européenne. Ces derniers mois, les autorités libyennes en charge de l’aviation civile ont entamé un lobbying auprès des pays européens pour la reprise de liaisons directes avec le vieux continent, ce qui a abouti à la relance de vols avec des compagnies italiennes et récemment Turkish Airlines.

GHAZA

Le coût de la reconstruction estimé
entre 30 et 40 milliards de dollars,
selon l’ONU

Près de sept mois de bombardements israéliens ont causé des milliards de dollars de dégâts, réduisant en tas de nombreux immeubles en béton de grande hauteur de la bande surpeuplée.

L’ONU a estimé jeudi entre 30 et 40 milliards de dollars le coût de la reconstruction de la bande de Gaza, ravagée depuis bientôt sept mois par une guerre dévastatrice entre Israël et le Hamas palestinien, à cause de l’ampleur sans précédent des destructions. "Les estimations du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour tout reconstruire dans la bande de Ghaza dépassent les 30 milliards de dollars, pouvant aller jusqu’à 40 milliards de dollars", a déclaré Abdallah al-Dardari, directeur du bureau régional pour les Etats arabes du PNUD, lors d’une conférence de presse à Amman. "L’ampleur de la destruction est énorme et sans précédent (...) C’est une mission à laquelle la communauté internationale n’a pas été confrontée depuis la Seconde Guerre

mondiale", a encore dit M. Dardari, également sous-secrétaire général de l’ONU. Il a indiqué que "des discussions ont eu lieu concernant le financement (de la reconstruction) avec des pays arabes", faisant état de "signaux extrêmement positifs", sans donner plus de détails. Il a ajouté que si la reconstruction de Ghaza devait être menée selon le processus traditionnel, "cela pourrait prendre des décennies, et le peuple palestinien n’a pas le luxe de patienter" si longtemps. "Il est donc important que nous agissions rapidement pour reloger les gens dans des logements décents et rétablir leur vie normale sur les plans économique, social, sanitaire et éducatif. C’est notre priorité absolue, et cela doit être réalisé dans les trois premières années suivant la cessation des hostilités."

En outre, il a estimé à "37 millions de tonnes" le total des décombres accumulés à la suite des bombardements et des explosions. "Nous parlons d’un chiffre colossal, et ce chiffre augmente tous les jours. Les dernières données indiquent qu’il approche déjà les 40 millions de tonnes".

Chute du PIB

Le responsable de l’ONU a d’autre part précisé que "72% de tous les bâtiments résidentiels avaient été entièrement ou partiellement détruits". Aussi, "le développement humain à Ghaza, dans tous ses aspects, notamment la santé, l’éducation, l’économie et les infrastructures, a reculé de 40 ans. Quarante années d’efforts et d’investissements sont parties en fumée".

TRANSITION VERTE EN TUNISIE

Des partenaires à la rescousse

Rassemblant des décideurs, des bailleurs de fonds et des entrepreneurs, le sommet de la croissance verte "Green Growth-Summit" s’est tenu, récemment à Tunis, pour mettre plein feu sur les enjeux de la transition verte en Tunisie. Organisé par l’ONG Hivos, cet événement phare a permis de faire émerger des partenariats percutants et des stratégies innovantes visant à soutenir la transition écologique non seulement à l’échelle nationale mais aussi régionale. Ouvrant le sommet, la ministre de l’Environnement, Leila Chikhaoui, est revenue sur la stratégie nationale de

transition écologique qui a été approuvée en 2023. S’articulant autour de cinq principaux axes, à savoir gouvernance et financement; changement climatique, protection des ressources naturelles, consommation durable et lutte contre toutes formes de pollution et enfin sensibilisation, ladite stratégie ambitieuse d’accélérer la transformation verte en Tunisie. Parmi les mesures phares décidées dans le cadre de cette feuille de route, la ministre a évoqué la mise en place d’une haute instance de la transition écologique, hébergée à la présidence du gouvernement, l’adoption d’un projet de code

de l’environnement, la fédération des fonds existants outre les engagements que la Tunisie compte tenir à temps en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La ministre a fait savoir, dans ce même sillage, qu’un comité de pilotage du programme d’appui à l’action environnementale, orientée vers les petites et moyennes entreprises, s’est réuni la semaine dernière, au cours duquel il a été convenu de mettre en place deux outils importants, en l’occurrence un inventaire des entrepreneurs verts et un guide des investisseurs qui souhaitent investir dans les économies verte,

bleue et circulaire en Tunisie. "Je pense que des événements comme celui-ci font partie de la mise en œuvre de l’axe de sensibilisation et diffusion de l’information, car il y a toujours un écart entre ce qui se passe au niveau des décideurs et au niveau des acteurs sur le terrain", a souligné Chikhaoui. Elle a, par ailleurs, salué les efforts des bailleurs de fonds et les partenaires de la Tunisie et notamment le gouvernement des Pays-Bas, qui mettent en œuvre, selon ses dires, le principe des responsabilités communes mais différenciées, en ce qui concerne les défis des changements climatiques.

MAURITANIE

Nouakchott entame le processus du
recensement général de son cheptel

Des membres du gouvernement, ont commenté jeudi soir, les résultats du conseil des ministres qui s’est déroulé plus tôt dans la matinée. Il s’agit des ministres du Pétrole, de l’Énergie et des Mines, porte-parole du gouvernement, M. NaniOuldChrougha et de l’Élevage, M. Hmedeit Ould Cheine. Intervenant le premier, le porte-parole du gouvernement a indiqué que le conseil a examiné et adopté plusieurs projets de décrets et des communications, dont le décret relatif au recensement général du cheptel. Il a ensuite invité le ministre de l’Élevage à apporter davantage de précisions. Le ministre de l’Élevage a, à son tour souligné que le recensement général du cheptel, devait avoir lieu depuis longtemps, car c’est

outil essentiel d’aide à la prise de décision. Il a assuré qu’il aura lieu courant 2024, avec l’implication de toutes les parties prenantes que sont les partenaires techniques, les associations d’éleveurs, l’Agence nationale de la Statistique et de l’Analyse démographique et économique (ANSADE), ou encore les départements ministériels. A la suite de l’accord signé entre le ministère de l’Élevage et celui en charge de l’Économie, en octobre 2021, le présent décret vient donner le coup d’envoi au processus devant mener au recensement effectif du cheptel. Le ministre a déclaré que plusieurs objectifs sont poursuivis, dont l’identification de la taille réelle du cheptel en Mauritanie. Il a en effet rappelé que jusqu’ici, la Mauritanie ne dispose que d’estimations, obtenues sur la

base des données recueillies essentiellement durant les campagnes de vaccination. Il a expliqué que la détermination du nombre de tête de petits ruminants (moutons, chèvres), de bovins et de camelins dont dispose le pays, permettra d’avoir des données issues du terrain, concernant la production animale. Tout ceci, a déclaré le ministre de l’Élevage, vise à adapter les politiques publiques, pour accompagner le développement de ce secteur porteur. Il a enfin présenté les différents organes en charge du déploiement de l’opération. Il s’agit d’une : commission d’orientation, commission de recensement, bureau central, commission régionale et bureau régional.

NAMIBIE

La Compagnie maritime belge prévoit d’investir 3,5 milliards \$ dans l’hydrogène et l’ammoniac décarbonés

La Namibie entend profiter de ses abondantes ressources solaires et éoliennes pour produire de l'hydrogène vert à un coût compétitif, et se positionner comme un pôle d'énergies renouvelables en Afrique.

La Compagnie maritime belge (CMB) prévoit d’investir 3,5 milliards de dollars dans un complexe de production d’hydrogène et d’ammoniac décarbonés en Namibie en association avec un partenaire local, a rapporté Bloomberg ce jeudi 2 mai 2024, citant un dirigeant du groupe anversoïse de transport maritime. Le roi Philippe de Belgique, qui effectue une visite officielle en Namibie depuis le 29 avril, s’est rendu ce jeudi au port de WalvisBay, où le groupe contrôlé par la famille belge Saverys a entamé en septembre 2023 la construction d’une première station de production d’hydrogène vert. La première phase du projet piloté par la société Cleanergy, une coentreprise entre le groupe CMB et le conglomérat namibien Ohlthaver& List, devrait entrer en

production durant le quatrième trimestre 2024. L’usine d’hydrogène aura une capacité de production initiale de 400 kilogrammes d’hydrogène par jour, grâce à une centrale solaire de 5 mégawatts située près de la ville portuaire de WalvisBay. « Nos clients nous demandent de faire le ménage et de veiller à ce que nous n’émettions plus de dioxyde de carbone. Nous devons donc trouver une alternative au diesel. Nous voulions être dans un pays où il y a une abondance d’énergies renouvelables bon marché, et la Namibie est ce pays », a déclaré le directeur général du groupe CMB, Alexander Saverys (photo), à Bloomberg. Selon lui, la station de production d’hydrogène vert « sera agrandie progressivement et suivie de l’implantation d’une usine et d’un terminal d’ammoniac vert,

ce qui portera le coût total du projet à environ 3,5 milliards de dollars, au cours des cinq prochaines années ». La Namibie, un des pays les plus ensoleillés et les moins densément peuplés du monde, souhaite exploiter son vaste potentiel d’énergies solaire et éolienne pour produire de l’hydrogène vert et se positionner comme un pôle d’énergies renouvelables en Afrique. Le gouvernement namibien avait déjà signé, en juin 2023, un accord avec le consortium franco-allemand HyphenHydrogenEnergy et d’autres partenaires prévoyant le lancement d’un complexe géant de production d’hydrogène vert dans le pays, pour un investissement estimé à 10 milliards de dollars. Grâce à ce mégaprojet, la Namibie espère devenir la première économie africaine neutre en carbone et un exportateur majeur d’énergie propre.

COMPACT

Les cabinets KPMG et McKinsey remportent des contrats d’études de faisabilité de projets au Togo

Le Togo devrait finaliser un accord d’ici à la fin de l’année 2024 avec le Millennium Challenge Corporation (MCC) pour la mise en œuvre du programme Compact. Le pays a recruté suivant appel d’offre, les cabinets KPMG et McKinsey pour les études de faisabilité des projets qui seront formulés en ligne avec ce programme de subvention du MCC. Les cabinets KPMG et McKinsey ont récemment remporté au Togo des contrats relatifs aux études de

faisabilité des projets, dans le cadre de la formulation du programme Compact par le pays ouest africain, informe Togo First. Plus précisément, KPMG se verra confier la responsabilité de mener des études relatives aux projets liés aux TIC dans le cadre de l’élaboration du Compact du Togo. Cette entreprise, présente dans plus de 140 pays à travers le monde, accomplira sa mission sur une période de 12 mois. Sa branche, KPMG Advisory, se concentrera quant à elle, sur les

études de faisabilité concernant la digitalisation des paiements. De son côté, McKinsey, expert dans divers domaines, entreprendra des études de faisabilité sur la mise en place d’un hub d’innovation sur une période de 6 mois. En ce qui concerne les projets liés à l’énergie, l’étude de faisabilité a été confiée à CPCS Transcom Limited, basée à Ottawa et spécialisée dans la participation du secteur privé aux infrastructures de transport et d’énergie. Il est à noter que le Togo, suite à

son éligibilité au Compact, devrait finaliser un accord d’ici à la fin de l’année 2024 avec le Millennium Challenge Corporation (MCC) pour la mise en œuvre de ce programme. Cet accord, axé sur le développement de solutions dans les secteurs de l’énergie et du numérique, devrait permettre au pays de bénéficier d’une importante subvention de plusieurs centaines de millions de dollars de la part de l’administration américaine.

SUR FOND DE MANŒUVRES DES SPÉCULATEURS SUR LES MARCHÉS

Les prix du cacao enregistrent une forte baisse

Depuis le début d’année, les prix du cacao ont plus que doublé par rapport à leurs niveaux de l’année dernière faisant de la fève, la matière première la plus attractive pour les investisseurs. Toutefois, le rallye des prix pourrait connaître un ralentissement brutal dans les prochains mois. Depuis quelques jours, les cours du cacao ont fortement chuté à Londres et à New York mettant fin à une série de records à la hausse. A Londres, les contrats futurs pour livraison en mai ont ainsi enchaîné un 5ème jour de baisse clôturant à 7 808 livres le 1er mai, soit le plus bas niveau depuis un mois. A New York, les prix des contrats à terme sur le cacao négociés sur la bourse ICE ont chuté de 950 \$ entre le 30 avril et le 1er mai clôturant

à 9 183 \$, un plus bas depuis le 22 mars. Cette tendance est d’après plusieurs observateurs du marché, le résultat de la liquidation par plusieurs spéculateurs de leurs positions longues sur la matière première afin de récupérer leurs bénéfices. Prendre des positions longues signifie acquérir un actif anticipant une remontée des cours. Or dans un contexte de fortes fluctuations des prix, des sources interrogées par Reuters indiquent que de nombreux investisseurs ont de plus en plus de mal à soutenir leurs positions en raison de la baisse de liquidités. Une situation qui a conduit plusieurs opérateurs à fermer ou réduire leurs expositions au marché d’autant plus que certains estiment déjà que les prix ont atteint leur maximum avec des records de clôture à New York

de 11 878 \$ la tonne et de 10 137 livres à Londres le 19 avril. Cette évolution sur les marchés boursiers intervient alors que les fondamentaux sur le marché sont inchangés. En effet, la pénurie de fèves de cacao reste plus que jamais d’actualité avec la réduction de l’offre en Côte d’Ivoire et au Ghana et la perspective d’un 4ème déficit consécutif qui se dessine sur le marché pour la nouvelle campagne 2024/2025 devant débuter en octobre. Les dernières données indiquent par ailleurs qu’un volume de 1,35 million de tonnes a débarqué dans les ports ivoiriens entre le 1er octobre dernier et le 28 avril, soit 450 000 tonnes de moins qu’en 2022/2023 à la même période. Dans un tel contexte, certains indiquent que le marché pourrait être encore volatil dans les prochains mois.

BURKINA FASO
Plus de 100% de recettes douanières collectées au premier trimestre 2024 à 427 millions \$

Malgré les défis sécuritaires, l’économie burkinabè fait preuve de résilience avec des perspectives favorables. Pour l’exercice budgétaire 2024, la douane ambitionne de collecter 1,8 milliard \$. Au Burkina Faso, la douane a collecté 262,22 milliards fcfa (427 millions \$) de recettes au premier trimestre 2024, a-t-on appris de l’Agence d’information du Burkina (AIB), le lundi 29 avril 2024. Cette collecte représente un taux de recouvrement de 100,38% comparativement aux 261,22 milliards fcfa prévus initialement. Malgré les défis sécuritaires auxquels le Burkina Faso est confronté, son économie a su faire preuve de résilience. Selon le Fonds monétaire international (FMI), les perspectives économiques du pays demeurent favorables, en partie grâce aux réformes mises en œuvre par la Transition. Cette année, le pays devrait même devenir la quatrième économie de la zone CFA, en atteignant 21,9 milliards \$ (à prix courant) contre 20,3 milliards \$ estimés en 2023.

MALI
La production céréalière attendue en hausse de 12 % à 11 millions de tonnes en 2024/2025

Le Mali est le second plus important producteur de céréales en Afrique de l’Ouest derrière le Nigéria. Après une campagne 2023/2024 en demi-teinte, les perspectives sont à nouveau positives pour la récolte de grains durant la nouvelle saison. Au Mali, la récolte de céréales devrait s’élever à 11,1 millions de tonnes en 2024/2025. C’est ce qui ressort d’une déclaration du ministère de l’Agriculture rapportée par Reuters le 1er mai. Le stock annoncé traduirait une hausse de 1,2 million de tonnes par rapport à la campagne précédente (9,9 millions de tonnes). Dans le cadre de la nouvelle campagne, le kilogramme de semences de maïs hybride sera cédé aux agriculteurs à 1500 Fcfa (2,5 \$). Alors que l’agriculture est majoritairement pluviale, le principal défi pour l’appareil productif demeure la variabilité des conditions climatiques. « Cette augmentation de la récolte prévue dépendra de l’abondance et de la bonne répartition des précipitations au cours de la saison », a déclaré ChoguelMaïgale Premier ministre.

POINT-MARCHÉS

Wall Street rassurée par la Fed, l’Europe mitigée

Wall Street a fini en hausse, jeudi 2 mai, poussée par les propos modérés du président de la banque centrale américaine (Fed), tandis que les places européennes se sont moins bien tenues, pénalisées par quelques valeurs phares. À Wall Street, le Dow Jones a engrangé 0,85%, l'indice Nasdaq est monté de 1,51% et l'indice élargi S&P 500 s'est approprié 0,91%.

En Europe, la Bourse de Paris (-0,88% à 7.914,65 points) et celle de Francfort (-0,20% à 17.896,50 points) ont pâti du repli de certains poids lourds de leur cote, notamment TotalEnergies (-2,54%), Sanofi (-1,27%), BASF (-1,04%) ou Adidas (-1,06%). Londres a de son côté progressé de 0,63% et Milan a fini stable (-0,03%). «Les investisseurs ont poussé un soupir de soulagement, parce que le président de la Fed (Jerome) Powell a dit qu'une hausse de taux était improbable», a expliqué Sam Stovall, de CFRA, au sujet de la conférence de presse de mercredi. Un petit sursaut de l'inflation en mars, à 3,5% sur un an, avait fait craindre à certains investisseurs que la Réserve fédérale ne décide de serrer encore la vis des taux pour ramener les prix dans le rang. «Même s'il (Powell) nous a rappelé que la Fed se déterminerait en fonction des données macroéconomiques, il a aussi indiqué qu'il s'attendait toujours à ce que l'inflation redescende et que les taux baissent», a ajouté Sam Stovall. Wall Street a aussi salué la décision des banquiers centraux de ralentir la réduction du bilan de la Fed. Cela va sensiblement diminuer le volume de bons du Trésor que le

marché doit absorber chaque mois pour se substituer à la Fed. «Cela revient un peu à avoir baissé les taux, parce que cela ôte de la pression au marché obligataire, ce qui va aussi bénéficier aux actions», selon Sam Stovall. Le rendement des emprunts américains à 2 ans s'est ainsi brutalement détendu, à 4,87%, contre 4,96% la veille en clôture. Vendredi, le rapport sur l'emploi aux États-Unis sera l'événement le plus attendu.

Les banques encaissent
Les résultats des banques en Europe ont été bien accueillis par les investisseurs: ING a bondi de 6,37% après avoir annoncé un nouveau programme de rachat d'actions jusqu'à 2,5 milliards d'euros. La banque britannique Standard Chartered a grimpé de 8,78% après avoir publié des bénéfices qui ont bondi au premier trimestre, tirés par la banque d'investissement et la gestion de fortune notamment. En Espagne, Banco de Sabadell a gagné aussi 3,56% après que sa compatriote BBVA (-3,84%) a annoncé son souhait de fusionner avec elle, dans une offre la valorisant à 11,5 milliards d'euros.

Hugo Boss bradé

Le groupe de prêt-à-porter Hugo Boss (-6,89% à Francfort) a annoncé jeudi des résultats meilleurs que prévu au premier trimestre, mais les déclarations prudentes d'un dirigeant à l'égard des activités chinoises a fait chuter le titre.

Bonne passe pour Dortmund
Le titre du club de football allemand Borussia Dortmund (+5,14%) a bondi grâce à la victoire contre le Paris Saint-Germain mercredi en demi-finale aller de la Ligue des Champions (1-0), à laquelle il est aussi assuré de participer la saison prochaine.

Yoyo du yen, baisse du pétrole
Le yen grimpait jeudi face au dollar et à l'euro, après des soupçons d'intervention des autorités japonaises la veille sur le marché des changes pour soutenir la devise. Vers 20h45, la devise nippone grimpait de 0,55%

à 153,72 yens pour un dollar et de 0,37% face à la devise européenne à 164,87 yens. La monnaie de l'archipel était montée en flèche la veille, gagnant plus de 3%, à la faveur d'une probable intervention de la Banque du Japon (BoJ), selon les analystes. Le bitcoin avançait de 2,76% à 58.880 dollars, mais reste proche de ses plus bas des deux derniers mois. Les cours du pétrole se sont stabilisés jeudi après leur sévère chute la veille, le marché s'attendant à que ces niveaux de prix plus bas incitent les États-Unis à remplir leurs réserves stratégiques de brut. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, a grignoté 0,27% à 83,67 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juin, a conclu quasi stable (-0,06%) à 78,95 dollars.

L’Europe dans le vert avec Apple et les banques avant l’emploi US

Les principales Bourses européennes sont dans le vert vendredi, tirées par le compartiment technologique américain, l'annonce d'un plan de rachat d'actions record de la part d'Apple et les bonnes performances du secteur bancaire en France. À Paris, le CAC 40 prend 0,18% à 7.929,01 points vers 07h25 GMT. À Londres, le FTSE 100 avance de 0,28% et à Francfort, le Dax s'octroie 0,36%. L'indice EuroStoxx 50 progresse de 0,31%, le FTSEurofirst 300 de 0,24% et le Stoxx 600 de 0,23%. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une nouvelle hausse, de 0,57% pour le Dow Jones, de 0,22% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,49% pour le Nasdaq au lendemain d'une séance dans le vert où ce dernier indice a gagné 1,51%. En Bourse en Europe, le compartiment des nouvelles technologies (+0,85%) figure parmi les plus fortes hausses du Stoxx 600 après l'annonce par Apple, lors de la publication de ses résultats, d'un nouveau plan de rachat

d'actions de 110 milliards de dollars, signe de la confiance du groupe dans ses perspectives. STMicroelectronics, Soitec, Infineon et ASML prennent de 0,92% à 1,53%. Le secteur bancaire européen (+0,56%) est également bien orienté alors que Crédit Agricole SA (+3,96%) a battu les attentes au premier trimestre avec sa banque de financement et d'investissement. Société générale (+5,38%) a également dépassé les attentes malgré une chute de 21,7% de son bénéfice net trimestriel. Dans le reste de l'actualité des entreprises, le géant des matières premières Glencore envisage d'approcher Anglo American (+2,83%), ont rapporté à Reuters deux sources, ce qui pourrait déclencher une bataille d'offres avec BHP. La tendance en Bourse pourrait toutefois évoluer pour le reste de la séance avec la publication à 12h30 GMT du rapport mensuel officiel sur l'emploi aux États-Unis et d'autres indicateurs macroéconomiques, comme les indices d'activité des services.

PARIS

En légère hausse, les bancaires en renfort

La bourse de Paris gagne près de 0,5% ce matin, autour des 7950 points, bien aidée par le secteur bancaire avec +4,2% pour Société Générale et +3,7% pour Crédit Agricole. Un léger vent d'optimisme souffle à l'approche de la publication des chiffres de l'emploi aux États-Unis, qui alimenteront le débat sur le calendrier que choisira la Réserve fédérale pour ses prochaines baisses de taux. Le rapport sur l'emploi américain, statistique fétiche du marché, constituera le point culminant d'une semaine vécue essentiellement au rythme des déclarations de la Fed et du report de l'horizon de son assouplissement monétaire. La réaction des marchés aux chiffres de l'emploi va s'avérer déterminante pour les performances hebdomadaires: sur cette semaine

écoutée pour cause de 1er mai, le CAC 40 accuse pour l'instant un repli de l'ordre de 2%. Les chiffres de l'emploi chiffres seront d'autant plus suivis que la Réserve fédérale en a fait, quasiment au même titre que l'inflation, un élément fondamental de l'orientation de sa politique. 'Les données sur les emplois non agricoles aux États-Unis fourniront des informations importantes sur l'étroitesse du marché du travail, qui est un élément crucial pour les perspectives de la politique monétaire', souligne Monica Defend, directrice de l'Amundi Investment Institute. Les derniers indicateurs ont confirmé la vigueur de l'économie américaine et conforté a fortiori la position prudente adoptée par la Fed. 'Les créations d'emploi ont encore surpris par leur vigueur au premier trimestre, avec

276.000 créations par mois en moyenne', rappellent les équipes d'Oddo BHF. 'Le marché du travail semble toujours solide mais sans marques de surchauffe salariale', ajoute la banque privée. 'Il faudrait des conditions d'emploi bien plus faibles pour que la Fed mette vraiment en balance les risques baissiers sur l'activité avec les risques haussiers sur l'inflation', poursuit Oddo. 'A ce jour, le mandat d'inflation prédomine et justifie un 'statu quo'', conclut la banque. Les économistes attendent en moyenne 250.000 créations d'emploi hors agriculture au titre du mois d'avril, contre 303.000 en mars, avec un taux de chômage stable à 3,8%. Élément de soutien pour la cote parisienne, Société Générale a dévoilé ce matin un résultat net part du groupe en repli de 21,7% à 680 millions d'euros pour le premier trimestre, lar-

gement supérieur au consensus qui ne visait que 475 millions. Crédit Agricole SA dévoile un résultat net part du groupe (RNP) sous-jacent en progression de 54,7% à 1,93 milliard d'euros pour le premier trimestre 2024, ainsi qu'un résultat brut d'exploitation sous-jacent en forte hausse de 36,1% à 3,15 milliards. Legrand publie un résultat net part du groupe (RNP) en baisse de 16,5% au titre des trois premiers mois de 2024, à 275,9 millions d'euros, avec une marge opérationnelle ajustée avant acquisitions en baisse de 1,6 point à 20,6% des ventes. Maurel & Prom annonce que le conseil d'administration soumettra finalement à l'AG du 28 mai, un dividende de 0,30 euro par action au titre de 2023, au lieu d'une proposition initiale d'un dividende stable à 0,23 euro annoncée en marge de ses résultats annuels.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 02 Mai 2024					
Valeur : 06 Mai 2024					
P					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.3870	134.4020
1	EUR	EURO		143.9016	143.9580
1	GBP	POUND STERLING		168.3837	168.4658
100	JPY	JAPANESE YEN		86.4058	86.4322
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5564	18.5636
1	CHF	SWISS FRANC		147.4188	147.5000
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		98.0140	98.0535
1	DKK	DANISH KRONE		19.3107	19.3156
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.3200	12.3230
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.1674	12.1717
1	AED	UAE DIRHAM		36.5878	36.5949
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8298	35.8358
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.1798	436.9376
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.4819	42.9089
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3103	13.3117
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.4539	27.5945
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5384	3.5388
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		176.6986	176.6986

ETATS-UNIS

La Fed laisse ses taux inchangés et annonce qu’elle dégonflera moins vite son bilan dès juin

La banque centrale américaine indique dans un communiqué que dette décision a été prise à l'unanimité à l'issue de sa réunion de deux jours de politique monétaire.

La Réserve fédérale américaine (Fed) a maintenu ses taux d'intérêt inchangés à l'issue de sa dernière réunion, faisant état de l'absence de progrès" récents sur le front de l'inflation, mais a annoncé qu'elle dégonflera moins vite le volume d'actifs à son bilan à partir de juin. La banque centrale américaine a laissé ses taux au plus haut depuis plus de vingt ans, entre 5,25 et 5,50%, fourchette au sein de laquelle ils évoluent depuis juillet, a-t-elle annoncé dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion. Cela a pour effet de maintenir à un niveau élevé les taux d'intérêts des prêts immobiliers, des cartes de crédit, des prêts automobiles ... afin d'empêcher les prix de continuer à flamber.

Inflation repartie à la hausse en mars, à 2,7% sur un an

Le Comité de politique monétaire (FOMC) précise que "ces derniers mois, il y a eu une absence de progrès supplémentaires vers l'objectif du Comité de 2% d'inflation". L'inflation semblait sur la bonne trajectoire pour rejoindre progressivement son objectif de 2%. Mais depuis janvier, elle est repartie à

la hausse, à 2,7% sur un an en mars, selon l'indice PCE privilégié par la Fed - celui qu'elle souhaite ramener à 2% -, et à 3,5% selon l'indice CPI. La Fed maintient "sa position, comme si elle faisait une pose de yoga. Ils doivent maintenir les taux, au moins au niveau actuel", sous peine de faire face à "une reprise de l'inflation", a commenté mercredi lors d'une conférence téléphonique (avant la décision) Nela Richardson, cheffe économiste d'ADP, qui publie une enquête mensuelle sur l'emploi privé. Les marchés, qui étaient pleins d'espoir de voir les taux commencer à baisser en juin, misent désormais plutôt sur septembre, ou même novembre, selon l'estimation de CME Group. "La Fed aura besoin de plusieurs mois de bonnes nouvelles en matière de croissance des salaires et d'inflation", note Nancy Vanden Houten, économiste pour Oxford Economics. La Réserve fédérale marque cependant un début d'assouplissement de politique monétaire : elle a en effet annoncé mercredi qu'elle réduira moins vite à partir de juin, le volume d'actifs à son bilan. Le portefeuille de la Fed avait grossi pendant la pandémie, lorsqu'elle avait massivement acheté des titres, inondant le

marché de liquidités pour maintenir le fonctionnement du système financier. Puis, parallèlement aux hausses de taux destinées à lutter contre l'inflation, elle avait cédé des titres, réduisant son portefeuille de 1.500 milliards de dollars.

Un marché de l'emploi qui reste trop tendu

Le rebond de l'inflation aux Etats-Unis contraste avec l'Europe, où le net ralentissement de l'inflation conduit la Banque centrale européenne (BCE) à envisager une baisse des taux dès juin. Le marché de l'emploi américain aussi reste trop tendu au goût de la Fed. Les chiffres officiels d'avril seront publiés vendredi, mais les entreprises du seul secteur privé ont créé 192.000 emplois en avril, selon l'enquête mensuelle ADP/Stanford Lab publiée mercredi. Pour enfoncer le clou, l'indice du coût de l'emploi s'est montré au premier trimestre bien plus élevé qu'attendu, "suggérant que la décélération des salaires s'est arrêtée, au moins temporairement", relève Krishna Guha, économiste pour Evercore, société de conseil en investissements.

TURQUIE

L’inflation galopante sur un an atteint 69,8% en avril

Pour lutter contre la pression inflationniste, aucune hausse du salaire minimum n'aura lieu en juillet. Il a été relevé de près de 50% au 1er janvier. L'inflation a atteint 69,8% sur un an en avril en Turquie, contre 68,5% en mars, selon les données officielles publiées vendredi. Les prix à la consommation ont grimpé de 3,2% sur un mois, selon l'Office national des statistiques (Tüik). Le relèvement des taux d'intérêt de 8,5% à 50% entre juin et mars par la

banque centrale turque n'a pas permis pour l'heure d'endiguer l'inflation, alimentée par la dévaluation quasi continue de la livre turque. Afin de lutter contre la pression inflationniste, aucune hausse du salaire minimum n'aura lieu en juillet -- contrairement aux deux années précédentes --, a affirmé mi-avril le ministre turc du Travail, Vedattsikhan. Le salaire minimum avait été relevé de près de 50% au 1er janvier. Selon les données officielles, l'augmentation des prix concerne particulièrement

l'éducation (+103,9% sur un an), l'hôtellerie et la restauration (+95,8%), les transports (+80,4%) et la santé (+77,7%). Cette flambée des prix est vue par les analystes comme la raison majeure de la débâcle du Parti de la justice et du développement (AKP, islam-conservateur) du président RecepTayyipErdogan aux élections locales organisées fin mars. Un groupe d'économistes turcs indépendants (Enag) estime l'inflation à plus de 124% sur un an en avril, en

hausse de 5 points sur un mois. En février, l'ex-économiste d'Amazon FatihKarahan a été nommé gouverneur de la Banque centrale sur décision de RecepTayyipErdogan. Les investisseurs occidentaux avaient salué ses premières mesures, une série rapide de hausse des taux d'intérêt qui ont aidé à stabiliser la lire en déroute et à maîtriser la flambée du coût de la vie en Turquie, victime d'une crise qui a vu l'inflation atteindre 85% en 2022 et près de 65% en 2023.

PORTUGAL

Le ministre des Finances fustige la situation budgétaire héritée du précédent gouvernement

Alors que l'économie portugaise est au beau fixe, enregistrant même un excédent budgétaire en 2023, le ministre des Finances du nouveau gouvernement s'est montré critique à l'égard de la situation budgétaire léguée par ses prédécesseurs. Le gouvernement a même revu à la baisse ses objectifs d'excédent pour cette année. La situation budgétaire est bien pire que ce que le précédent gouvernement avait annoncé ». Le ministre des Finances du nouveau gouvernement de la droite modérée entré en fonction il y a un mois, Joaquim Morais Sarmiento, n'a pas mâché ses mots jeudi.D'après lui, le pays a hérité d'une situation financière dégradée qui ne correspond pas à l'excédent budgétaire annoncé par le précédent gouvernement socialiste. Et les chiffres commencent à par-

ler : « Nous sommes passés d'un excédent de 1,2 milliard d'euros en janvier » à « un déficit de près de 600 millions d'euros » en mars, qui reflète certaines mesures prises par le précédent exécutif socialiste démisionnaire.

Excédent budgétaire en 2023

Il faut dire que le pays a réussi à sortir la tête de l'eau. Il a dégagé l'année dernière un excédent budgétaire à hauteur de 1,2% de son produit intérieur brut (PIB), grâce notamment à une hausse des recettes fiscales, selon une première estimation publiée fin mars par l'Institut national des statistiques. C'est la deuxième fois depuis l'instauration de la démocratie il y a cinquante ans que l'Etat portugais avait dé-

gagé un excédent annuel, après celui de 0,1% en 2019. Mais le nouveau gouvernement portugais de droite modérée, entré en fonctions début avril après des élections législatives anticipées, a déjà revu à la baisse l'objectif d'excédent budgétaire pour cette année, à 0,3% du PIB. La dette publique du pays est également repassée au-dessus des 100% du PIB au premier trimestre, d'après les données publiées jeudi par la Banque du Portugal. Face à la situation financière du pays, le ministre des Finances n'a pas exclu de recourir à un rectificatif budgétaire. Cette question « fera l'objet d'une évaluation dans les prochains et une décision sera prise en fonction de l'impact de nombreux éléments que nous ne connaissons pas encore », a-t-il dit.

ZONE EURO

Le taux de chômage en mars à 6,5%

Le taux de chômage de la zone euro est resté stable en mars, au même niveau que les mois précédents, à 6,5% de la population active, toujours à son plus bas niveau historique malgré une conjoncture économique morose. L'indicateur est au plus bas depuis que l'office européen des statistiques a commencé à compiler cette série en avril 1998 pour les pays ayant adopté la monnaie unique, selon des données publiées vendredi par Eurostat. En glissement annuel, le taux de chômage s'inscrit en baisse de 0,1 point en mars. Ces chiffres témoignent d'une résistance du marché de l'emploi face à la stagnation économique en Europe depuis un an et demi. Pour l'ensemble de l'Union européenne, le taux de personnes sans emploi a reculé légèrement en mars, à 6% contre 6,1% en février. Le chômage a nettement baissé en Europe depuis la mi-2021, grâce à la forte reprise économique post-Covid qui a succédé à une récession historique. Malgré une stagnation de l'activité économique dans la zone euro à partir de fin 2022, alimentée par les conséquences de la guerre en Ukraine et la flambée de l'inflation, l'indicateur a poursuivi son recul avant de se stabiliser depuis le printemps 2023 à un niveau inédit en un quart de siècle.

Taux de chômage de 7,3% en France

Quelque 13,26 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage en février au sein des 27 États membres de l'UE, dont 11,09 millions parmi les vingt pays partageant la monnaie unique. Le taux de chômage s'établit à 7,3% en France, contre 3,2% en Allemagne, selon les données harmonisées d'Eurostat. Les taux les plus faibles de l'UE ont été enregistrés en République tchèque (2,9%), en Pologne (2,9%) et en Slovaquie (3,1%). Les plus élevés ont été relevés en Espagne (11,7%) et en Grèce (10,2%). De façon générale, les jeunes restent plus affectés : dans la zone euro, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans a légèrement reflué, à 14,1% contre 14,4% en février. Les données d'Eurostat sont basées sur la définition du chômage du Bureau international du travail (BIT). Sont considérées comme chômeurs les personnes sans emploi qui ont activement cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes et sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux prochaines semaines.

FORD E-TRANSIT

Autonomie accrue et recharge plus rapide pour l'un des leaders des fourgons électriques en Europe

Le Ford Transit, ce n'est pas le plus jeune des véhicules utilitaires électriques, mais il s'agit tout de même encore de l'un des best-sellers en Europe. Pour qu'il écoule encore des jours heureux, Ford vient de lui offrir une petite cure de jouvence avec l'arrivée d'une version dotée d'une autonomie étendue.



En effet, le Ford E-Transit franchit pour la première fois le cap des 400 km d'autonomie, avec 402 km très précisément annoncés par la firme américaine, soit 28 % de plus que la version classique. Sur le papier, ce n'est pas la panacée, mais dans l'univers des utilitaires, cela fait partie des meilleures valeurs, en témoigne le nouveau Renault Master électrique qui possède également une autonomie similaire.

Du mieux à tous les niveaux

Pour arriver ce chiffre, Ford a changé la batterie de 75 kWh de la version « normale » qui revendique 316 km d'autonomie, pour une grosse batterie de 89 kWh. Comble du luxe, la puissance de recharge grimpe aussi. En courant alternatif, la puissance maximale passe de 11 à 22 kW. Ainsi, une recharge complète prend désormais moins de 6 heures à cette puissance. Du côté de la recharge en courant continu, il y a du mieux également, avec une puissance qui grimpe de 115 à 180 kW. Ford annonce que le E-Transit peut maintenant récupérer 116 km en 10 minutes à ce niveau de puissance, tandis que le 10 à 80 % prend désormais moins d'une demi-heure. Les clients bénéficient également d'intervalles d'entretien portés à 2 ans / kilométrage illimité contre un an auparavant. Il faudra toutefois être un peu patient pour prendre le volant de ce nouveau modèle, puisque Ford annonce une arrivée sur nos routes d'ici 2025. Il y aura d'ailleurs l'embarras du choix, puisque 19 déclinaisons seront disponibles, avec deux longueurs (L3 et L4) en fourgon, simples et doubles cabine avec des charges utiles de 1,5 tonne en fourgon et 1,8 tonne en châssis-cabine.

Le meilleur allié des livreurs du dernier kilomètre ?

Et le Ford E-Transit ne sera pas qu'un utilitaire au sens propre du terme. La gamme accueille aussi une version mini-bus, aussi bien disponible avec la batterie de 75 kWh que 89. Selon les configurations, il peut accueillir jusqu'à 9 ou 12 personnes à l'arrière. Attention toutefois, la version 12 places ne peut bénéficier que de la petite batterie. Enfin, le E-Transit à autonomie étendue bénéficie de toutes les dernières nouveautés en termes de connectivité, avec notamment la présence d'un modem 5G de série pour une connectivité ultra-rapide, les mises à jour logicielles over-the-air pour plusieurs modules du véhicule garantissent une efficacité opérationnelle continue. Notons aussi l'arrivée de l'intelligence artificielle basée sur Amazon Alexa ou encore le système Delivery Assist permettant aux conducteurs de gagner jusqu'à 20 secondes par arrêt, ce qui représente plus d'une heure de gain de temps précieux par jour. Et comment cela se matérialise ? Cela permet de rationaliser chaque livraison en automatisant une partie du processus afin de gagner du temps et d'améliorer la sécurité. Lorsqu'elle est activée, l'aide à la livraison se déclenche lorsque le conducteur passe en position de stationnement. Le véhicule allume automatiquement ses feux de détresse, ferme les fenêtres ouvertes et verrouille la porte lorsque le conducteur quitte le véhicule. Au retour, le conducteur peut entrer et démarrer le véhicule sans clé. Les feux de détresse s'éteignent et les vitres reprennent leur position initiale. Pas mal, surtout quand on sait qu'un livreur peut effectuer jusqu'à 150 livraisons par jour.



LORS DE SON ATTAQUE EN 2018

Marriott a menti sur son niveau de chiffrement

Dans un procès relatif à une violation massive de données en 2018, Marriott a révélé qu'elle avait utilisé l'algorithme de hachage sécurisé SHA-1 et non le chiffrement AES-128 beaucoup plus sûr, comme elle l'avait prétendu jusque-là.



Pendant plus de cinq ans, la chaîne hôtelière Marriott a soutenu que, lors de la violation massive de données dont elle a été victime en 2018, son niveau de chiffrement (AES-128) était si fort que les poursuites engagées contre elle devaient être abandonnées. Mais, lors d'une audience qui a eu lieu le 10 avril, ses avocats ont admis qu'elle n'avait jamais utilisé ce protocole au moment de la violation. En fait, à l'époque, elle se servait de l'algorithme de hachage sécurisé 1 (SHA-1), qui est un mécanisme de hachage et non de chiffrement. Lors de l'audience du tribunal de district du Maryland, Division sud, le juge John Preston Bailey a ordonné à Marriott « de rectifier toute information sur son site web dans un délai de sept jours ».

Marriott n'a pas publié de communiqué de presse et n'a pas signalé le changement sur sa page d'accueil. Au lieu de cela, l'entreprise a ajouté deux phrases à une page de son site web datant du 4 janvier 2019. Le seul moyen pour les consommateurs, les actionnaires, les journalistes ou toute autre personne de le voir est de cliquer sur la page vieille de cinq ans.

Deux mentions indiquent que « à la suite d'une enquête menée avec plusieurs experts de sécurité des données de premier plan, Marriott a initialement déterminé que les numéros de carte de paiement et certains numéros de passeport dans les tables de base de données impliquées dans l'incident de sécurité de la base de données Starwood que Marriott a signalé le 30 novembre 2018 étaient protégés par un chiffrement Advanced Encryption Standard 128 (AES-128). Marriott a maintenant déterminé que les numéros de cartes de paiement et certains des numéros de passeport dans ces tables étaient plutôt protégés par une méthode cryptographique différente connue sous le nom de Secure Hash Algorithm 1 (SHA-1) ».

Une fausse déclaration aux assureurs

Jusqu'à présent, la chaîne hôtelière n'a répondu à aucune des questions cruciales sur cet aveu. Qu'est-ce qui a amené l'entreprise à penser initialement qu'elle avait utilisé AES-128, à supposer qu'elle l'ait effectivement cru ? Après les enquêtes judiciaires menées par des entreprises extérieures, notamment Accenture, Verizon et CrowdStrike, comment se fait-il que personne n'ait remarqué qu'il n'y avait en fait aucun chiffrement en place ? Et s'ils l'avaient remarqué, pourquoi l'entreprise a-t-elle continué à soutenir la fausse allégation de cryptage ? Et surtout, quand et comment Marriott a-t-elle découvert la vérité ? Douglas Brush, adjoint désigné auprès des tribunaux fédéraux américains et Chief Visionary Officer d'Accel Consulting, qui ne travaille pas sur l'affaire en question, a déclaré que ce revirement de Marriott pouvait avoir de sérieuses implications pour l'entreprise. Au-delà de Marriott, il pointe certains risques associés à toute fausse déclaration dans une affaire de violation. « Par ses fausses déclarations à ses assureurs, la chaîne hôtelière a-t-elle cherché à obtenir une couverture avant et pendant l'événement afin de couvrir les pertes ? Si Marriott a effectivement fait de fausses déclarations, cela constituerait une violation manifeste du contrat avec l'opérateur. Ce dernier pourrait tenter une action en recouvrement de la couverture », a expliqué M. Brush.

« De plus, selon le principe de due diligence qui s'applique aux fusions et acquisitions, qui a dit qu'il y avait une certaine norme de cryptage en place pour les données ? L'acheteur, le vendeur, les deux ? Cela pose désormais des problèmes à la SEC parce que la due diligence n'a pas tenu compte d'un élément qui s'étend maintenant dans la durée et un impact matériel important. « Par ailleurs, si cet élément est remarqué et appuyé, aura-t-il un impact sur les prix des actions en 2024 et donnera-t-il lieu au dépôt d'un formu-

laire 8K pour une divulgation transparente ? » En mars 2019, l'entreprise avait déclaré 28 millions de dollars de dépenses liées à la violation.

Les efforts de détection de la fraude entravés, selon les avocats des plaignants

Les avocats des consommateurs qui poursuivent Marriott ont fait valoir au juge Bailey que ces récentes informations étaient graves, car il est bien admis que le SHA-1 n'est pas du chiffrement et qu'il peut être piraté très rapidement. « En fait, les cartes de paiement ne permettent même pas de protéger les informations à l'aide de ce type d'algorithme », a déclaré l'avocate Amy Keller. De plus, Marriott a dit à ses clients de ne pas s'inquiéter, « car elle n'avait trouvé aucune preuve généralisée de fraude ». Le problème avec cette déclaration, c'est qu'elle ne tient pas compte du fait que quand on dit aux gens que certaines informations sont cryptées, deux choses se produisent.

La première, c'est que les marques de cartes comme Mastercard et VISA cessent d'enquêter sur les fraudes généralisées. Ainsi, si la marque de carte a déterminé qu'une fraude généralisée n'a pas pu se produire parce que les informations étaient chiffrées, le type d'informations qu'elle recherchait est maintenant perdu à jamais parce que la violation date d'il y a cinq ans ». Dans un document déposé au tribunal, l'avocat des plaignants a ajouté qu'une déclaration de l'experte en responsabilité Mary Frantz indiquait que la protection des données des cartes de paiement par SHA-1 est fonctionnellement la même que l'absence de chiffrement, « car tout pirate informatique utilisant un ordinateur portable moderne aurait pu révéler les numéros de cartes de paiement et de passeports exfiltrés de la base de données de Marriott ».

Vous ne pouvez plus entièrement bloquer quelqu'un sur X.com



X.com, anciennement Twitter, apporte des changements à la fonctionnalité permettant de bloquer un compte. La société s'aligne avec la vision de son propriétaire milliardaire, qui a critiqué ce système à plusieurs reprises.

Depuis le rachat de Twitter pour 44 milliards de dollars, Elon Musk entreprend des changements drastiques sur le réseau social. Posts plus longs, offre payante, rémunération des publications, vidéo... Tout est mis en place pour faire de la plateforme une super-application, ambition ultime de l'homme d'affaires.

Il a aussi mis en place des règles de modération bien plus laxistes, conformément à sa vision très personnelle de la liberté d'expression. Se définissant comme un libertarien, Musk défend ce qu'il décrit comme « une liberté d'expression absolue ». La dernière nouveauté annoncée sur X.com va, justement, dans ce sens.

Le blocage sur X.com, c'est fini

Désormais, « si un utilisateur qui vous a bloqué répond à l'un de vos messages, vous pourrez désormais voir sa réponse » sous vos posts, indique l'équipe d'ingénierie de X.com dans une publication. Lors du blocage d'un profil, toutes les réponses du profil en question étaient jusqu'alors invisibles. « Ce changement vous permet d'identifier et de signaler tout mauvais contenu potentiel que vous ne pouviez pas voir auparavant, ce qui protège à la fois votre compte et l'intégrité globale de notre plateforme », justifie le réseau social.

Masquer plutôt que bloquer

Dès août 2023, Elon Musk annonçait que « le blocage sera supprimé en tant que "fonctionnalité", à l'exception des DM (Ndlr : messages privés) ». Selon lui, bloquer un utilisateur « n'a aucun sens ». Le milliardaire plaide plutôt en faveur de la possibilité de masquer un compte, tout en continuant de le suivre si besoin.

« Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de notre engagement continu à aligner la fonction de blocage sur nos principes en tant que place publique. Notre objectif est de permettre aux utilisateurs de contrôler leur expérience tout en maintenant la visibilité publique des messages », poursuit l'entreprise.

De nombreux d'utilisateurs se disent contre un tel changement, pouvant exposer certaines personnes à davantage de harcèlement. En effet, même bloqué, un compte malveillant pourra encore haranguer sa victime sous ses propres posts...

Mots fléchés

Reddition	↓		Qui contient du lait	↓	Bizarre	↓	Entrée vietnamienne Petites branches	↓		Lanterne des morts	↓	Proclamation publique	↓	Têtes nucléaires	↓	Livre avec des bulles Île de France	↓	
Topographie	→			→		→		→		Accueil	→		→		→		→	
	↓			↓		↓		↓		Ville d'Algérie	↓		↓		↓		↓	
Pays d'Asie			Muse de la musique		Nettoyage de la cheminée	→											Oiseau migrateur	
	→		↓					Princesse indoue	→							Seuil	↓	
								Port d'Athènes	↓									
Exécute	→				Pays d'Asie	→						Lombric	→					
Tonneau												Zoo						
	→			Nickel	Profit	→						Mince	→					
					Ville du Maroc							Rapine						
Indolence	→			↓	↓					Saharienne	→							
Maudit										Suite d'étoiles								
	→					Gaz rare	→								Circons- tance		Île méditer- ranéenne	
Travaux pratiques	→				Canard nordique		Ensermée	→										
Chandelles			Sous-préfecture de la Loire				Peuples de centrale											
	→		↓		↓	↓		Ligue française d'athlé- tisme		Astate		Prénom masculin	→					
Pronom personnel de troisième personne			Clignements	→												Poilue		
	→		Actrice française (Fanny) Jadis le bronze	→								Sabre oriental			Vois du sud	→		
															Petite quantité			
Métier et artiste	Période	→	↓		Prénom féminin Empereur russe	→				Sommet	→							
	Immigré									Brun							Substances	
	↓				↓					Arbre mécanique	→							
										Soûls								
Beaucoup	→				Ancienne Thaïlande	→									Haussées	Traditions Monnaies moldaves	→	
Beau perroquet					Uniques													
	→			Champion	→			Instruments de musique	→									
				Givre				Sel d'un acide										
Amertume	→			↓														
Naturel										Petit socle	→						Rude	
	→				Bison d'Europe Troisième personne du pluriel	→												
										Ville d'eau	→							
Humour		Arbuste	→		↓					Note de musique	→				Petit ordinateur	→		
		Saint normand								Arme de guerre					Tera- seconde			
	→	↓																
				Toucher au tennis	→				Abbé	→								
Ni blonde, i brune	→								Office divin	→								

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, représentant le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s’est rendu, vendredi, en Gambie pour prendre part aux travaux du sommet de l’Organisation de la Coopération Islamique (OCI), prévu les 4 et 5 mai dans la capitale gambienne, Banjul, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. « Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui s’est rendu, ce vendredi, en Gambie où il représentera le Président de République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du sommet de l’OCI prévu les 4 et 5 mai dans la capitale gambienne, Banjul », précise la même source. Cette conférence examinera « les questions politiques du monde islamique, principalement la question palestinienne ainsi que des questions économiques, humanitaires et sociales et celles liées au rejet du discours de la haine et de l’islamophobie, et à la promotion du dialogue entre les civilisations », ajoute le communiqué.



LUTTE ANTITERRORISTE

Un terroriste abattu et deux éléments de soutien arrêtés à Bordj-Badji Mokhtar

Un terroriste a été abattu et deux éléments de soutien ont été arrêtés, jeudi, à Tin Zaouatine, au niveau du secteur opérationnel de Bordj-Badji Mokhtar, par un détachement de l’Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré également un pistolet automatique et trois chargeurs de munitions, indique, vendredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), repris par l’APS.

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l’exploitation de renseignements, un détachement de l’ANP a abattu, jeudi 2 mai 2024, à Tin Zaouatine au niveau du secteur opérationnel de Bordj-Badji Mokhtar en Sixième Région militaire, le terroriste dénommé +D. Omar+, et a arrêté deux (02) éléments de soutien et récupéré un (01) pistolet automatique, trois (03) chargeurs de munitions et divers objets », précise la même source.

« Cette opération, qui vient s’ajouter à l’ensemble de résultats concrétisés sur le terrain, réitère la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l’ANP à assainir notre pays du fléau du terrorisme, et à asseoir la sécurité et la quiétude à travers l’ensemble du territoire national », conclut le communiqué.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de projets de décrets exécutifs et présentation d’exposés relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, jeudi à Alger, une réunion du Gouvernement consacrée à l’examen de projets de décrets exécutifs et la présentation d’exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : « Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce jeudi 02 mai 2024, une réunion du Gouvernement, consacrée à la poursuite de l’examen du projet de loi relatif aux assurances, qui s’inscrit dans le cadre des réformes économiques que monsieur le Président de la République a ordonné d’accélérer l’achèvement. Par ailleurs, et en exécution des instructions de monsieur le Président de la République données lors du Conseil des ministres du 21 avril 2024, le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Santé relative aux statuts des corps spécifiques du secteur de la santé publique. Ainsi qu’à une communication présentée par le ministre du Travail, de l’Emploi et de la Sécurité sociale sur la revalorisation des pensions et des allocations de retraite. Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif présenté par le ministre de la Communication, relatif aux dispositions du cahier des charges générales relatif aux services de communication audiovisuelle, ainsi qu’un projet de décret exécutif présenté par le ministre de la Santé fixant les modalités d’organisation des activités de formation paramédicale par les structures et les établissements privés de santé, en vue d’améliorer les soins de santé et de promouvoir la qualité des prestations de santé fournis aux citoyens ».

MOHAMED LAAGAB

«Les textes d’application relatifs au secteur de la Communication sont finalisés»

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a affirmé, ce jeudi à Alger, que les textes d’application relatifs au secteur avaient été finalisés et « seront publiés successivement dans les prochaines jours ».

Dans une allocution prononcée lors d’une cérémonie présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, à l’occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, M. Laagab a précisé que le ministère « a achevé l’élaboration de tous les textes d’application relatifs au secteur dans les délais fixés par le président de la République ».

Lesdits textes concernent les deux autorités de régulation, le Conseil

d’éthique et de déontologie, outre le statut particulier du journaliste et le cahier des charges relatif à la communication audiovisuelle, a-t-il ajouté, avant de rappeler, à cette occasion, que « les différentes instances prévues dans la loi organique relative à l’Information seront installées ». Il a précisé que son département avait « entamé l’aménagement des sièges de ces instances » et a également fait état du « début, à la mi-avril dernier, de l’adaptation de l’activité des journaux de la presse électronique et papier aux nouvelles lois et dispositions régissant l’activité de la presse en Algérie », évoquant « la réception des dossiers de création de nouveaux journaux, conformément au nouveau système de déclaration ». M. Laagab a précisé, à ce propos, que «les éditeurs ayant déposé leurs dos-

siers au niveau du ministère de la Communication ont récupéré séance tenante les autorisations ». Dans le même sillage, le ministre a révélé que le cahier des charges relatif aux services de communication audiovisuelle sera examiné lors de la prochaine réunion du Gouvernement. Hier vendredi, le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, qui s’exprimait en marge d’une visite de travail à Alger, à l’occasion de la commémoration de la journée de la liberté d’expression et de la presse coïncidant le 3 mai de chaque année a appelé les journalistes et les professionnels de la presse nationale et des médias à unir les rangs et à s’organiser. Une démarche qui, selon le ministre, constitue une étape importante pour concrétiser les objectifs et relever les défis actuels.

RÉUNION MINISTÉRIELLE DES PAYS AFRICAINS ET DES PAYS NORDIQUES

Une série d’entretiens pour Attaf

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l’étranger, Ahmed Attaf a tenu, jeudi à Copenhague, des rencontres bilatérales avec ses homologues du Danemark, de Norvège, d’Afrique du Sud, du Ghana, de Libye, de Côte d’Ivoire, du Zimbabwe et d’Ouganda, et ce en marge de sa participation aux travaux de la 21e Réunion ministérielle pério-

dique des pays africains et des pays nordiques, indique un communiqué du ministère. Les entretiens ont porté sur « les principaux thèmes et questions inscrits à l’ordre du jour de la session de cette année de la Réunion ministérielle qui se tient dans le contexte des résultats importants de la précédente session tenue en Algérie en octobre dernier », a précisé la même source. L’accent a été mis sur « le caractère particulier et privi-

légié du partenariat entre l’Afrique et les pays nordiques qui figure parmi les plus anciens unissant le continent africain et le plus durable et régulier en termes de tenue de réunions, mais aussi un partenariat entre deux blocs qui accordent un intérêt particulier et une importance extrême à la promotion des valeurs de l’ONU et à la consolidation des fondements du système interna-

tional multilatéral », selon la même source. Ces entretiens ont également permis « de passer en revue l’état des relations bilatérales avec ces pays amis et d’examiner les moyens de les promouvoir à des perspectives plus larges, outre l’échange de vues et d’analyses sur les questions d’actualité et les développements régionaux et internationaux », a conclu le communiqué.

PÉTROLE

Le Brent à près de 84 dollars

Les cours du pétrole hésitaient vendredi entre les craintes d’un affaiblissement de la demande américaine conjuguées à une prime de risque géopolitique atténuée et les attentes de reconstitution des réserves stratégiques américaines. Vers 10H55 GMT (12H55 HEC), le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, prenait 0,37% à 83,98 dollars peu après avoir évolué dans le rouge. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juin, gagnait 0,27% à 79,13 dollars. En début de séance européenne, les prix avaient légèrement baissé en raison de "l’incertitude persistante

sur la demande, l’apaisement des tensions au Moyen-Orient ayant aussi atténué les craintes concernant l’approvisionnement", commente Ricardo Evangelista, analyste chez ActivTrades. «L’inflation persistante aux Etats-Unis a sapé la confiance des consommateurs et contraint la Réserve fédérale (Fed) à retarder le calendrier de la première réduction des taux», précise-t-il. De quoi assombrir les perspectives de la demande aux Etats-Unis car des taux d’intérêt plus élevés pèsent sur l’investissement des entreprises et les finances des ménages. Les deux références du brut évoluent à leurs plus bas niveaux depuis m-mars, «les espoirs d’un accord de

cessez-le-feu entre l’Etat sioniste et le Hamas et l’augmentation des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis ayant pesé» sur les cours, note John Plassard, analyste chez Mirabaud. La chute des prix a cependant alimenté les spéculations selon lesquelles le gouvernement américain pourrait reconstituer les réserves stratégiques de pétrole (SPR) des Etats-Unis en vue de racheter du pétrole à 79 dollars le baril ou moins. Entre septembre 2021 et juillet 2023, les Etats-Unis ont ponctionné quelque 274 millions de barils dans leurs réserves stratégiques, soit environ 44% du total. Au terme de cette phase, les SPR sont tombées à leur plus bas niveau depuis 40 ans.